LA SEMAINE



N° 3958 du Vendredi 28 Février 2020 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

BRAZZAVILLE-MAIRIE

Ça tangue au Conseil municipal de Brazzaville (P.3)



Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba

CONGO-FMI

EICANAL+ AFRIQUE



VAS-Y FRENKIE C'EST BON !



LES BOUQUETS CANAL+

Aucune déclaration sur les perspectives envisagées de l'économie congolaise

> Les experts du FMI dans la salle de conférences du ministère des Finances (P.3)

> > **Editorial**

Partenaires en santé

DIOCESE D'IMPFONDO

Mgr Jean **Gardin:** un dernier regard sur le diocèse





DROIT DE REPONSE

UN MENSONGE GROSSIER DE LA PART DE MAISONS SANS FRONTIERES

Dans son édition du Mardi 25 février 2020 sous le numéro 3957 le journal La Semaine Africaine, dans sa rubrique Publi-Info, a publié un texte sur :

L'AFFAIRE MAISON SANS FRONTIERES CONGO SARL CONTRE ELCO CONSTRUCTION

<u>Titre:</u> Enfin la fin d'une saga judiciaire de dix ans: Aly Amine condamné sur intérêts civils par la cour d'appel de Pointe-Noire à payer 33.219.798.515 F CFA.

Nous exerçons en notre qualité de Conseil de Monsieur ALY AMINE es nom es qualité de la société ELCO CONSTRUCTION un droit de réponse.

1) S'il est constant que la Première Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de Pointe-Noire a le 8 août 2019 rendu un arrêt, il est non moins constant que celui-ci comporte deux aspects à savoir : -Sur l'action pénale, la confirmation à travers le désistement du Ministère public de son appel de la relaxe de Monsieur Aly AMINE poursuivi pour escroquerie au jugement

-Sur l'action civile, sur le fondement de l'article 405 du Code Pénal a constaté l'existence d'une faute commise par Monsieur Aly AMINE et l'a condamné à payer à la société MAISONS SANS FRONTIERES la somme en principal de 28.219.798.515 F.CFA et celle de 5.000.000.000 F.CFA à titre des dommages et intérêts soit au total la somme de 33.219.789.515 F.CFA

2) Cet arrêt a fait l'objet conformément aux dispositions de l'article 513 du Code de Procédure Pénale d'un pourvoi en cassation Le mémoire en cassation a été reçu à la Cour Suprême le 26 août 2019 sous le numéro 202 par le Greffier en Chef de ladite Cour. Il est fait état dans ce mémoire de la violation par la Cour d'Appel de Pointe-Noire des articles 405 alinéa 2 du Code Pénal, 35 alinéa 1 et 65 du Code de Procédure Pénale.

En effet, en cas de relaxe du prévenu comme en l'espèce l'article 405 alinéa 2 du Code de Procédure Pénale dispose que «lorsque l'action publique a été engagée par le Ministère Public, la partie civile peut demander réparation des dommages et intérêts de la faute du prévenu telle qu'elle résulte des faits qui ont fait l'objet de la prévention».

La problématique est celle de savoir et c'est la réponse que nous donnera la Chambre Criminelle de la Cour Suprême, si les juges d'appel, tout en confirmant la relaxe de Monsieur ALY AMINE pouvaient le condamner au paiement des dommages et intérêts sur le fondement des articles 405 alinéa 2, 35 alinéa 1 et 65 du Code de Procédure Pénale, étant précisé que cette affaire pénale émane d'une plainte avec constitution de partie civile déposée conformément aux dispositions des articles 70 et suivants du Code de Procédure Pénale par la société

L'Affaire ELCO CONSTRUCTION contre MAISONS SANS FRON-TIERES CONGO SARL, était arrivée jusqu'à la Cour Commune de Justice d'Abidjan (CCJA) où j'avais remporté le procès. Ne sachant plus quoi faire, MAISONS SANS FRONTIERES a trouvé moyen d'intenter un procès au pénal. Et même en l'espèce, il existe une jurisprudence en ma faveur.

A titre de rappel, dans cette affaire le Président de la République avait instruit les cours et tribunaux congolais à appliquer rigoureusement le droit OHADA et les arrêts rendus par la CCJA, la haute juridiction communautaire.

ALY AMINE

Fac-similé de la lettre du président (PDF ci-joint)

MAISONS SANS FRONTIERES.

3) Il est donc inexact de parler de ce que cet arrêt rendu par la 1ère Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de Pointe-Noire met fin à «une saga judiciaire d'une ampleur jamais connue au Congo et que la justice Congolaise a su dire le droit et corriger une dramatique erreur judiciaire dans une affaire vielle de dix ans»

Maître C. COELHO





BRAZZAVILLE-MAIRIE

Les élus locaux exigent le départ de Christian Roger Okemba

Dans une pétition adressée au ministre de l'Intérieur Zéphirin Mboulou, les élus locaux de Brazzaville, attachés, selon eux, à la «bonne gouvernance démocratique et transparente de la collectivité locale», ont fait savoir qu'ils retiraient leur confiance au président du Conseil. Ils lui ont exprimé leur désaveu au poste de président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Ils ont prié le Gouvernement de tirer les conclusions de cette situation et demandé le contrôle de la gestion des finances de la collectivité pour l'exercice 2018-2019 par les structures habilitées de l'Etat.

n jugement trop sévère, pourrait-on dire, des élus locaux de Brazzaville qui ne veulent plus voir Christian Roger Okemba à la présidence du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. «A mi-parcours de sa mandature, son action est indéniablement nulle quasiment sur le terrain», ont-ils écrit dans la pétition.

Et d'ajouter: «L'examen du point de l'exécution du budget et du programme d'investissement de l'année 2018 avait montré un résultat qui avait déçu les élus locaux. Pour faire accepter le budget 2019, le président avait promis de s'amender car, avait-il dit, 2018 était une phase d'apprentissage et que, par conséquent, il bénéficiait de circonstances atténuantes. Il avait pris l'engagement d'améliorer sa gestion financière dans le sens de l'intérêt général et de faire désormais la volonté des élus locaux».

Les élus locaux reprochent au maire la mégestion et le non-respect des décisions du Conseil. Pour eux, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a tra-



Christian Roger Okemba

Les élus locaux

gouvernance de la collectivité locale. Car, «il ne se préoccupe pas résolument de la satisfaction des attentes des populations et met en péril les intérêts de la collectivité», ontils expliqué, tout en indiquant qu'il convient d'y mettre un

hi la confiance des élus locaux

en ce qui concerne la bonne

Soucieux de l'impérieuse nécessité de sauver, selon eux, la moitié de la mandature du Conseil départemental et municipal de Brazzaville 2017-2022 «avec un autre président du Conseil, capable d'assurer une gestion efficiente des affaires locales de Brazzaville

par des réalisations concrètes, en collégialité avec les autres membres du bureau exécutif, tout en respectant la volonté et les décisions des élus locaux». Ils ont simplement retiré leur confiance au président actuel du Conseil. «Exprimons notre désaveu de Monsieur Christian Roger Okemba au poste de président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Prions le gouvernement de tirer les conclusions appropriées sur cette situation; demandons le contrôle de la gestion des finances de la collectivité locale de Brazzaville

pour les exercices 2018 et 2019 par les structures habilitées de l'Etat».

Les élus locaux ont boycotté la session du jeudi 27 février

La session du Conseil, convo-quée le jeudi 27 février, n'a pas pu se tenir. Et pour cause, les élus locaux ont simplement opté pour la politique de la chaise vide. Aucun d'entre eux n'était dans la salle clairsemée. Boycott, annulation ou interdiction de la session? Aucune information, même par les autorités municipales. Personne n'a voulu parler.

Seuls les journalistes conviés à la cérémonie étaient présents dans la salle et ont pu constater le désarroi et le malaise qui règnent au sein du

Dans l'enceinte de la mairie, la présence policière était très remarquable. Rien ne va plus au sein du Conseil départemental et municipal de Brazzaville que dirige Christian Roger Okemba.

KAUD

CONGO-FMI

Aucune déclaration sur les perspectives envisagées de l'économie congolaise

La mission technique du Fonds monétaire international (FMI) venue pour continuer les discussions avec les autorités congolaises et surtout recueillir les informations liées à l'évolution économique et identifier les obstacles dans le cadre de la mise en œuvre du programme du redressement économique conclu le 11 juillet 2019 avec le Congo, a quitté Brazzaville le 26 février 2020, après 5 jours de travail, sans mot dire.

onduite par Alex Segura-Ubiergo, la mission du FMI a eu des séances de travail avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en lieu et place du ministre des Finances et

du budget. Au terme de son séjour, la mission technique du FMI n'a fait aucune déclaration sur les perspectives économiques. La ministre Ebouka-Babackas a simplement affirmé que les choses se sont bien déroulées avec pour objectif que le Congo et le FMI puissent avancer ensemble dans la mise en œuvre du programme.

«Toutes les dispositions étaient prises pour que les séances de travail avec les différents acteurs en charge de l'exécution du programme se passent bien. Les discussions se sont tenues dans une atmosphère conviviale. Cela a prouvé que la mission a eu accès à toutes les informations. Elle a pu discuter, vérifier et avoir des

échanges soutenus avec tous les acteurs s'occupant de la mise en œuvre du programme», a-t-elle ajouté.

Pour Mme Ebouka-Babackas, l'exécution du programme, «c'est comme un long fleuve qui n'est pas tranquille. De temps en temps, il y a des inondations, mais fort heureusement, le fleuve rejoint son lit. Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de dire que les travaux se sont bien déroulés. Les résultats obtenus nous permettront d'avoir des perspectives. Le FMI reviendra après avoir mouliné, examiné, décortiqué toutes les informations, afin que nous puissions continuer ensemble à mettre en œuvre le programme. La mise en œuvre du programme, c'est de l'assistance technique par des conseils. Ce sont des appuis financiers. Ces appuis financiers sont subordonnés justement aux efforts constatés que le Congo met en œuvre. Je puis dire aussi que la mission a constaté les efforts. Elle saura donc engranger toutes



Mme Ebouka-Babackas (en haut) et la délégation du FMI (en bas) ces informations pour que dans un délai qui lui est donc réservé que la mission puisse nous dire quand elle reviendra», a-t-elle indiqué, En d'autres termes, les négociations ont eu lieu. Et c'est tout. Selon quelques informations, il faudra attendre que les conclu-

sions de cette mission soient analysées et soumises à l'appréciation du Conseil d'administration du Fonds à Washington, au mois de mars prochain pour être fixé sur l'évolution du programme.

Philippe BANZ.

Editorial

Partenaires en santé

e Gouvernement vient de prendre des mesures que nous espérons efficaces contre l'arrivée possible du coronavirus. Nous avons l'habitude de chahuter chacune des initiatives qu'il prend, et, dans la rue, nous ne sommes pas loin de céder à la fatalité. Soit parce que nous croyons que si un premier cas s'est déià déclaré chez nous, on nous l'aura forcément caché, soit parce que nous estimons que, de toute façon, ce qui devra arriver finira

L'une et l'autre manières de penser se nourrissent des mille et une déconvenues subies, mais ce n'est pas pour cela que nous serions plus fondés à baisser les bras devant une épidémie qui s'annonce ravageuse. Elle exige notre coopération consciente et notre information sérieuse. Puiser à la source des ragots pour répandre des bruits sur une communauté qui aurait déjà ramené la maladie chez nous est tout simplement inqualifiable. Cacher la vérité et maquiller des chiffres et des données, c'est comme de vouloir emprisonner le piquant du piment dans sa pomme. Irresponsable!

Et puis, quand bien même cela serait! Il nous faut regarder les choses en face: y a-t-il un seul pays autour de nous qui ait fait autre chose que nous à ses frontières? L'épidémie à coronavirus se joue des bordures de pays et incite à la coopération. Quelle que soit la précarité de nos moyens; quelle que soit notre propension à jongler avec les faits, cette épidémie nous force à la vérité et nous incite à ne désigner chat que ce qui a effectivement quatre pattes et des moustaches. Si la maladie devait devenir pandémique, elle devra compter avec des Congolais bien informés.

Dans tous les cas, nous ne sommes pas seuls. Un grand activisme de coopération internationale sur la maladie se met en place et commence à donner des résultats indiscutables. L'autre jour, remettant un lot de réactifs chimiques contre ce virus aux autorités sanitaires du Congo, M. Daniel Travis, le Chargé d'affaires américain, a eu les mots qui tiennent chaud au cœur. «Face à la menace mondiale que pose le coronavirus, nous sommes aux côtés du gouvernement et du peuple congolais pour les aider à se préparer.» La solidarité s'active donc. Et ce que notre pays ne voudra ou ne saura faire sera complété par les liens de partenariat que nous entretenons avec bon nombre de pays plus avancés, et d'ailleurs pas pour cela épargnés par le virus. Mais leur expérience nous rassure ; leur générosité peut nous aider à rester sereins. La maladie est mondiale, les pruderies nationales et les micmacs de gêne et de honte patriotiques seront un non-sens. Quand nous affirmerons qu'aucun cas ne s'est déclaré chez nous, il devra en être vraiment ainsi!

Et quand, à Dieu ne plaise, nous serons conduits à affronter l'inéluctable, que ce constat-là soit aussi sérieux que dénué des pudeurs qui retarderaient l'éradication du mal. Donc nous ne sommes pas seuls, et nous devons coopérer à la volonté mondiale de juguler ce virus qui a fait irruption sur la scène internationale et menace même les fondements de l'économie mondiale.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ANNONCES

Etude de Maître Brislaine KOUTOU Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, B.P.: 608, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

UNIVERS GB SERVICES

Société A Responsabilité Limitée Capital: 1.000.000 F.CFA Siège Social: Loandjili Faubourg, vers l'école privé CPL Téléphone: 06 62416 52/06 674 17 87 POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 30 novembre 2017, dûment enregistré le 10 janvier 2018, sous le folio 007/4, n°091, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pavs:

- -Transit maritime ;
- -Dédouanement ;
- -BTP;
- -Transport et logistique ;
- -Import/export;
- -Prestation de services ;

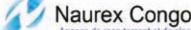
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement:

Dénomination sociale: UNIVERS GB SERVICES :

Adress: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, quartier Loandjili Faubourg, vers l'école privé CPL, téléphone: 06 624 16 52/06 674 17 87. République

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Gahel Dulcine ETOKABEKA, pour une durée de quatre(04) années renouvelables; RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/20 B 11.

> Pour avis, Maître Brislaine KOUTOU



Agence de recrutement et de placement de personnel, a besoin de candidats pour pourvoir les postes suivants Onshore et Offshore:

Ingénieur électricité, mécanique, turbine, pneumatique. Ingénieur système de contrôle. Ingénieur de projet Subsea. Ingénieur Projet-Ingénierie et Opérations Subsea Géophysiciens, Géologues. analyste Sédiments et boues.

Ingénieur télécommunication pestion de réseaux. Ingénieur Designer structure

Métallique et chaudronnerie. Ingénieur pré mise en service et tuvauterie. Ingénieur en construction civil

Chefs de chantier construction. Ingénieur métallurgies. Analyste chimie des boues de

Ingénieur gestionnaire de contrat; Data Manager responsable projets

Responsable reporting Treck Superintendant HSST Manager Qualité/QC/QSST Coordinateur HSST Superviseur HSST Responsable maitrise Gestion documentaire

Directour ressources humaines Directeur Administratif et financier, Directeur de fabrication. Directeur Logistique. Directeur de fabrication.

Directeur Marketing & Publicité Responsable réseau marketing et communication Assistant Marketing & Publicité

Secrétaire de direction.

Chef de base onshore. Directeur des opérations Technicien Concepteur CAO Technicien en cartographie thermique traitement de données UAV.

Soudeurs / Soudeuses SMAW / GMAW / GTAW / Orbital Inspecteur qualité peinture certifié ACOPA/FROSIO. Inspecteur NDT niveau 2 et 3. Inspecteur de soudure certifié. Contrôleur Ultrasons

Chef d'équipe installation de tuyauterie. Chef d'équipe assembleur. Chef d'équipe Echafaudage Chef de fabrication.

Chef d'équipe riggers Chef d'équipe échafaudeur Peintre en structure métallique, sableur. Comptable principal Contrôleur des coûts Juriste. Assistant comptable, taxes et fiscalité,

Chef magasinier matériels

Assistant d'aéroport

Responsable des achats. Manager Logistique

Opérateur radio, CRO

Operateur radio GMDSS valide au moins Opérateur chargeur a bras, chargeur compact rigide, chargeuse a chaine compacte et tout terrain.

Opérateur de grue fixe pour offshore. Operateur de Grue Mobile a bras télescopique

Superviseur Operations Subsea Pilote de ROV / Technicien PO / 2e officier

Technicien en HVAC Superviseur travaux et maintenance

Electricien Industriel Offshore.

instrumentiste, Electromécanicien

l'adresse

suivante:

Responsable de carrière Géomètre topographe

courriel

Prérequis:

Nationalité Congolaise ou étranger uniquement avec statut "résident"

Minimum 3 ans d'expériences éprouvées dans le même rôle.

d'envoyer vos dossiers de

La maîtrise de l'anglais technique et professionnel en plus du français est recommandé

Expérience de travail onshore et/ou offshore souhaitée

naurexcongo.recrutement@gmail.com Chaque dossier doit contenir les documents ci-après

Curriculum Vitae (format Word obligatoire). Copie de la carte d'identité recto verso sur 1 même page, ou passeport.

Diplômes et certificats académiques et professionnels

Certificat de travail justifiant de vos expériences professionnelles

Numéro d'identification fiscal

Coordonnées bancaires digitalisées (RIB) ou première page de relevé de compte comportant votre IBAN.

A joindre les documents complémentaires ci-après

Certificat EFA, PST, PSSR, FPFF, BFF, HUET, BST, NR 33, SWC95, SWC2010, Livret Professionnel Maritime /Seaman book

candidature

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL. DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE) Projet d'appui au réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA)

Recrutement d'un expert en gestion financière et passation de marchés

AMI N° 001/METPFQE/CAB/ARCEFA

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu, au titre de la convention d'affectation CCG 1123, un financement pour couvrir le coût du Projet d'appui au réseau des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour «le recrutement d'un Expert en gestion financière et passation de marchés (H/F).

En complément de l'assistant technique international du projet, chargé de l'animation opérationnelle et partenariale, l'expert en gestion financière devra (i) appuyer la cellule POMO CEFA dans le suivi et la gestion financière du projet, la production des rapports de suivi-évaluation, de support de communication/formation, la passation des marchés, etc.;(ii) apporter un appui aux gestionnaires des CEFA (en particulier les RAF) pour contribuer à l'amélioration de la gestion de leur établissement et à sa transparence (suivi régulier et appui conseil, contribution à l'élaboration participative de leurs outils de gestion,...);(iii) accompagner et seconder les équipes des CEFA dans la conception et la mise en oeuvre des activités génératrices de ressources;(iv) assurer la logistique des missions courtes des experts d'Expertise France, celles des sessions de formation et des rencontres entre les CEFA. 2.La cellule POMO-CEFA, chargée de l'exécution du Projet ARCEFA, invite toutes les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les experts intéressés doivent être de nationalité congolaise et produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés

pour ce type de prestation (Lettre de motivation, CV assor-

ti des personnes de référence, copie des diplômes, etc.).

3.L'expert en gestion financière de projet devra être ti-

tulaire d'un diplôme de formation supérieure (niveau minimum bac+4) en économie, finance ou gestion et posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle post-formation en tant que responsable comptable ou administratif et financier exerçant de préférence dans le privé, les organisations professionnelles, les organisations internationales, les projets de coopération bilatérale ou multilatérale, les bailleurs de fonds, les ONG internationales. Il devra également avoir des compétences avérées en passation des marchés publics en République du Congo. Il devra, si possible, avoir des connaissances des procédures de passation des marchés de l'AFD ou d'autres bailleurs de fonds internationaux.

4.Les experts intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux jours et heures d'ouverture des Bureaux suivants: de lundi à vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 heure locale (TU+1), Avenue Placide LENGA n° 278 ex-rue LOT, quartier ex-Télévision, Bacongo, Brazzaville, République du Congo - Tél.: 06 625 88 90/06 664 86 87 — Email: michelmouanga55@gmail.com 5.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard, le 18 mars 2020 à 12H00, heure locale, et porter expressément la mention

«AMI N° 001-2020/METPFQE/POMO-CEFA-RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION FINANCIERE ET PASSATION DE MARCHES» A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT 278, avenue Placide LENGA, ex-rue LOT, quartier ex- Télévision, Bacongo, Brazzaville, République du Congo - Tél.: 06 625 88 90/06 664 86 87 — Email: michelmouanga55@gmail.com

VIE DES PARTIS

Le PCT dans l'agenda 2021

La réunion inaugurale du bureau politique issu du 5° congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) s'est tenue du 25 au 26 février dernier au Palais des congrès de Brazzaville, sous le patronage de Pierre Moussa, secrétaire général. Les membres du bureau politique ont examiné les dossiers qui seront transmis au comité central en vue de leur réexamen et adoption. Le PCT entend mettre en œuvre l'agenda 2021.

Parmi les dossiers examinés figuraient le règlement intérieur du comité central; le règlement intérieur des sessions du comité central; le programme d'activité 2020 dont l'agenda 2021 du parti; les préparatifs de la session inaugurale du comité central.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a indiqué que ces assises se tiennent dans un contexte politique de préparation d'une échéance électorale capitale et dans une conjoncture économique et financière encore préoccupante. «En tant



Pierre Moussa

que parti ayant en responsabilité la gestion du pays, ces éléments du contexte nous interpellent fortement», a-t-il dit. Il a, par ailleurs, rappelé que sous l'orientation du président du comité central, le 5e congrès ordinaire a pris des options fortes pour relever les défis auxquels le pays et le PCT sont confrontés. Mais au regard de ces options, a-t-il dit, «le PCT doit aujourd'hui plus que hier, doit être le centre de référence de la réflexion pour des solutions alternatives durables aux priorités de développement du Congo. Il doit également demeurer ce puissant levier de mobilisation pour des victoires politiques certaines».

Pour Pierre Moussa, la mise en ceuvre de ces options incombe au bureau politique, sous la direction du comité central et de son président. «Dans cette option, la présente réunion inaugurale du bureau politique est d'une responsabilité immense dans la mesure où elle prépare les outils et les matériaux né-

cessaires à la bonne exécution du chantier de mise en œuvre des options levées par le dernier congrès» a-t-il rappelé. Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT s'est réjoui de ce que la moisson a été bonne. Interrogé, le secrétaire permanent du PCT chargé de la communication, Parfait Iloki, s'est dit serein sur la vision du parti. «Il s'agit de mettre en œuvre l'agenda 2021 du co-mité central du PCT. Et aussi un acte important. C'est l'acte qui organise les organes inter-médiaires du PCT. Cela sous entend l'organisation du Parti au niveau de la base, de la base vers le sommet. Nous sommes en train de préparer la réélection de notre candidat. Toutes les questions liées à la vie de la nation seront traitées au cas par cas, avec méthode, pour aller vers les victoires po-

Pascal AZAD DOKO

litiques de notre parti», a-t-il

8.A restracted to 24 250 0001 LETA - ROCKM NT 074-R027 - NRU 02007/10000576163 886ps second Place do in Celebritana Sware-Caser 6.P. 220 - Feb. (06.2 44) (6.6 72 46) 27 6-mail : repressas2000g/holmaid + - Grassaville - Republique du Cango

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale:

Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:

80 ans de savoir-faire à vous plaire.

SÉCURITÉ CIVILE

Poursuivre la prévention des accidents domestiques avec l'utilisation des divers supports

Au cours d'un point de presse le 25 février 2020, animé à Brazzaville par le colonel de Police Jean-Claude Mbouka, directeur de la prévention et de la règlementation, il a été annoncé que les services de la Direction générale de la sécurité civile vont se focaliser sur la poursuite de l'organisation des campagnes de sensibilisation du public sur le numéro vert d'appel d'urgence "118". C'était en présence du directeur général de la sécurité civile, le général de Police Albert Ngoto, ainsi que d'autres personnels. Il est aussi prévu la prévention des accidents domestiques, avec l'utilisation de supports divers.

e directeur de la prévention et de la règlementaition a indiqué que cela se tera selon le theme retenu à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile prévue le 1er mars prochain, à savoir : «La protection civile pour un secouriste dans chaque foyer». De multiples actions de sensibilisation et de formation seront menées au profit de toutes les couches de la population. La proximité des services avec la population va se matérialiser par la présence des équipes de secours à tous les événements multiformes dont ils auront la connaissance, ainsi que par l'ouverture éventuelle de nouveaux centres de secours à travers le pays.

S'agissant du bilan de l'année écoulée, le colonel de Police Jean-Claude Mbouka a souligné que les services d'intervention de secours ont réalisé neuf mille quatre cent guinze

interventions: interventions diverses (6888); assistances à personne (873); incendies secours a victimes (603); couvertures sanitaires (224); accidents de voies publiques (97); sauvetages (15); découvertes de cadavres (4); noyades (3). La liste n'est pas exhaustive. Outre les activités quotidiennes, les mêmes services ont aussi assuré la couverture sanitaire des examens d'Etat dans les localités couvertes par la sécurité civile. Il s'est agi de la prise en charge des candidats dans les ambulances ainsi que leur transport dans les centres hospitaliers. De la sorte, quatre mille cent soixante candidats aux examens d'Etat ont été pris en charge, contre deux mille six cent un en 2018.

Par ailleurs, le journal des catastrophes fait état notamment de cinq morts par incendie, trois blessés, sept brûlés et quatre-vingt-huit dégâts ma-



Pendant le point de presse

tériels. Sur les accidents de voie publique, douze blessés et onze fracturés ont été enregistrés. «L'analyse que nos services font de ce bilan révèle une hausse des interventions en 2019, alors qu'elles se chiffraient à sept mille cinq cent quarante-cinq en 2018 et mille quatre cent vingt-sept en 2017. La différence découle, tout naturellement de la forte demande de la population qui est mieux informée et sollicite de plus en plus nos services de secours», a indiqué le directeur de la prévention et de la règlementation.

Selon le colonel Jean-Claude Mbouka, les facteurs suivants expliquent cette hausse, notamment, la vulgarisation du numéro vert d'appel d'urgence, le "118", l'effort constant du Gouvernement dans la dotation des services de la sécurité civile en véhicules anti-incendie, moyens nautiques et en ambulances médicalisées, la proximité progressive des centres de secours avec la population.

décembre Depuis conformément au Protocole d'accord de coordination et de coopération signé entre la société Aéroports de la République du Congo (AERCO), la direction générale de la sécurité civile et la Représentation de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), le personnel de santé de la sécurité civile assure la gestion d'un poste médical avancé sur le site de l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville.

GDS

Coup d'oeil en biais

Les conseillers municipaux de Brazzaville donnent un «carton rouge» à leur président

Le conseil départemental et municipal de Brazzaville brûle toujours. Dans une déclaration conçue dans un hôtel de la place mardi 26 février, 67 élus locaux de Brazzaville se disant majoritaires exigent la destitution du président du conseil qui est aussi maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba. Les frondeurs lui reprochent sa «gestion opaque et scabreuse». Les férus de football qui sont branchés actuellement sur les matches de Ligue européenne des champions comparent l'exigence des conseillers à un «carton rouge».

Congo-FMI: visiblement pas de décision concrète

Si l'on en croit une source, la dernière mission technique d'évaluation du Fonds monétaire internationale (FMI), du 20 au 26 février 2020, n'a quasiment pas abouti aux résultats escomptés. L'optimisme affichée par le Gouvernement par le truchement de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, frise la langue de bois. Le Gouvernement peinerait à appliquer à la lettre les mesures de redressement éconmique contenues dans le programme qu'il a lui même proposé au FMI. «Les deux parties restent sur leur garde», commente le journal en ligne du groupe Vox médias. On serait loin du versement de la deuxième tranche tant attendue de la Facilité élargie de crédit triennal.

On patauge toujours dans l'eau à la moindre pluie vers le CHU-B

On s'est activé il y a quelques jours pour boucher avec le ciment les trous jonchant la jonction du boulevard Lyautey et la route qui longe le mur Ouest du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), au quartier OCH de Moungali III. Avant les travaux, ces trous se transformaient en lacs à chaque pluie. Leur achèvement n'a pas sonné la fin des inondations récurrentes à cet endroit. La pluie qui est tombée sur la capitale congolaise mardi 25 février dernier a révélé que cette jonction demeure une énigme, au point de ne plus savoir où mettre les pieds. Véhicules et piétons y pataugent toujours dans l'eau, faute de caniveau.

Electricité: la situation va de mal en pis!

A Brazzaville, il y a toujours des quartiers entiers qui se voient privés d'électricité chaque jour. Même au centre-ville, la société Energie électrique du Congo (E2C) procède à des délestages tous les jours. L'équipe de rédaction de La Semaine Africaine se doit, par exemple, d'alterner entre courant fourni par E2C et celui de son petit générateur privé pour espérer travailler sans discontinuer. Une gymnastique! Alors les commentaires vont bon train dans les quartiers sur le contraste entre le lancement tambour battant de la troisième turbine de la Centrale électrique de Pointe-Noire par le Président de la République la semaine passée qui, a-t-on dit, devait en principe améliorer la desserte en courant électrique dans le pays.

Embouteillage aux arrêts de bus du marché Total

Entre la station-service SNPC du marché Total de Bacongo, sur l'avenue de l'OUA, et l'intersection de cette avenue avec la bretelle qui sert de lieu de stationnement des bus assurant la ligne de Mfilou-Ngamaba, les taxis, bus Coaster et autres voitures s'arrêtent n'importe comment, perturbant la circulation. Il en est de même aux deux arrêts de bus situés un peu plus loin, après le commissariat de police du marché Total, toujours sur l'avenue de l'OUA. Les chauffeurs de minibus semblent démunis lorsqu'ils y arrivent. Non seulement ils ne savent pas où stationner quand il n'y a plus d'espace, mais ils occupent aussi la moitié de la chaussée. Pendant les heures de pointe, le spectacle qui s'y produit est hallucinant.

Attendre...

C'est le verbe le plus usité au Congo aujourd'hui, à toutes les personnes et tous les temps de la conjugaison, et dans tous les secteurs, ironise un lecteur de La Semaine Africaine. «On est toujours en train d'attendre: le médecin, le maire, le directeur, le guichetier, le secrétaire ou la secrétaire, le résultat des examens cliniques.... On attend pour assainir la ville, boucher les nids de poule, dégager les bacs à ordures». «Il faudrait, en attendant, se mettre au travail pour ne plus attendre», suggère-t-il

Priorité aux piétons

Quand il faut traverser les grandes artères de la ville, les piétons ont souvent droit à des insultes des automobilistes, surtout les taximen. Tout code de la route dit clairement, pourtant, qu'il faut laisser la priorité aux piétons qui s'engagent sur la chaussée. Et certains chauffeurs se plaisent à accélérer pour faire peur aux pauvres piétons sans défense. Ceci explique de nombreux accidents mortels. Il faut peut-être multiplier les passages cloutés sur nos routes.

ERRATUM

Dans notre dernière édition, en page 4, nous prions nos lecteurs de lire que M. Daniel Travis est le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo.

Que M. Travis accepte nos excuses pour la mauvaise orthographe de son nom.

PIRATAGE DES DONNÉES
AUDIOVISUELLES SUR INTERNET

Des synergies pour stopper le phénomène

e Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) avec l'appui de la société Canal+ a organisé le 25 février dernier une conférence grand public sur le thème «Les stratégies de lutte contre le piratage des contenus audiovisuels via Internet» à Brazzaville. C'est le ministre de la Communication Thierry Lezin Moungalla qui a ouvert les travaux, en présence du président de cette institution Philippe Mvouo, de l'ancienne ministre de la communication du Burkina-Faso Mme Béatrice Damiba, du spécialiste des questions de piratage à l'Union européenne (U.E), Me Edouard Bloch, des sachants venus de plusieurs départements ministériels, des hauts conseillers et naturellement des professionnels de l'information.



De g. à d.: Me Edouard Bloch, Philippe Mvouo et Thierry Lezin Moungalla

Les participants venus nombreux ont suivi trois thèmes: «Le piratage des contenus audiovisuels sur Internet», «les conséquences et moyens de lutte contre le piratage» et «instruments juridiques nationaux et internationaux de lutte contre le piratage audiovisuel sur Internet».

Le Dr Antonin Idriss Bossoto, connu pour ses recherches dans le champ du numérique, a mis à la connaissance du public ce qui est le piratage, le profil du piratage et les pratiques de piratage.

Mme Béatrice Damiba, première femme journaliste Burkinabé de niveau universitaire et présidente de l'association Convergence, a exposé sur les conséquences et moyens de lutte contre le piratage audiovisuel. Dans sa communication, elle a mis un accent sur les conséquences du piratage des contenus audiovisuels qui ont un double enjeu; le premier est d'ordre financier et économique et le second d'ordre technologique. Sur le plan financier et économique, le piratage rétrécit le marché des distributeurs au profit des internautes. Sur le plan technologique, elle a déploré la détérioration de la qualité des contenus.

Le dernier thème a été coanimé par des juristes, Me Thomas Djolani pour la partie des textes nationaux juridiques et, à l'international, par Me Edouard Bloch.

Me Djolani a regretté le fait que le cadre juridique national ne s'est pas développé mais n'empêche pas d'engager la protection des contenus audiovisuels. Il a rappelé la loi du 7 juillet 1982 sur les droits d'auteur et les droits voisins qui est l'outil qui peut être utilisé même si elle mérite d'être actualisée. «Nos instruments, notamment le code de procédure pénale et le code pénal, ne contiennent pas des dispositions sur la question. Les instruments juridiques nationaux sont plutôt à créer», a-t-il dit. Me Djolani a plaidé pour la mise sur pied d'une législation plus adaptée et concrète pour que ce phénomène puisse connaitre des atténuations.

Dans sa communication, Me Bloch a d'emblée comparé la lutte contre la piraterie audiovisuelle au phénomène de la circulation des stupéfiants; ce qui veut dire que la lutte n'est pas facile car le réseau de commerçants de la drogue est très vaste, à l'instar des pirates sur la toile.

Ávec un ton précis, Me Bloch a précisé à l'audience que «si vous attendez que je vous disent que dans d'autres pays il y a des textes beaucoup mieux ficelés qui répriment les auteurs des actes de piratage audiovisuel, je vais vous décevoir en fait». «Il n'ya pas forcément dans des pays qui subissent la contrefaçon des textes faits sur mesure qui nous permettent de lutter», a-t-il indiqué.

Les œuvres audiovisuelles dites œuvres de l'esprit, a-t-il poursuivi, ont des textes qui les protègent. L'orateur a rappelé la loi du 7 juillet 1982 qui protège les productions audiovisuelles en droit congolais. Aussi a -t-il évoqué la convention de Berne 1886, en affirmant que c'est la première fois qu'à l'international on consacre la nécessité de protéger les créations de l'esprit.

Il a par ailleurs rassuré qu'il ne doit y avoir de peur lorsqu'on parle de piratage sur Internet. Pour lutter contre ce phénomène, deux moyens se présentent : couper les têtes, et le 2º moyen c'est de trahir la source. Fort de ce constat, dans certains pays il existe des textes qui protègent les droits d'auteur et les droits voisins. «Vous n'aviez pas besoin d'une législation plus spécifique à la protection audiovisuelle sur internet», a-t-il déclaré.

Cette rencontre a constitué un cadre de réflexion pour des solutions à venir pour tenter de stopper ce phénomène grandissant de piratage des œuvres audiovisuelles sur internet. Les participants ont proposé quelques recommandations: la sensibilisation, la formation et des lois. Le ministre Moungalla qui a salué l'initiative de cette conférence, a rassuré que le Gouvernement travaillera pour améliorer le cadre juridique national. Les questions d'éducation des citoyens seront également vues pour espérer mettre un jour un terme à ce phénomène.

Pour ce faire Thierry Moungalla a paraphrasé Napoléon qui disait qu'il faut frapper durement quelques individus pour discipliner les autres. Clôturant la rencontre, le président du CSLC a remercié tous les participants pour la qualité des échanges et, particulièrement, la société Canal+ qui était représentée par Benjamin Bell, directeur de la filiale Congo, pour l'organisation de cette conférence. Il a sollicité l'implication de tous pour juguler ce phénomène. «C'est à nous tous de s'engager dans ce combat», a-t-il conclu.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Qui me répondra?

Il est généralement admis que 95% des médicaments consommés en Afrique sont importés et que peu de nouvelles molécules innovantes ciblant des maladies qui affectent les pays tropicaux ont été mises sur le marché. Il est donc étonnant de s'entendre dire: «tel médicament manque». Mensonge ou stratégie de spéculation?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

OUVERTURE DU CENTRE PROFESSIONNEL DE FORMATION KIWANO

Valoriser la profession de coiffeur par la formation

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel Nicéphore Antoine Thomas Fylla Sant-Eudes a lancé officiellement vendredi 21 février 2020 les activités du Centre professionnel de formation Kiwano. En présence de Mme Patricia Kaniki, promotrice, Mme Emmanuelle Beaudoux, responsable de la filière coiffure à la chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire en France, Jean-François Desmars, président du Groupe d'entreprises Pivot Point, Novacoif exthand, en France et le staff dirigeant du ministère. L'installation de ce centre, à Brazzaville, a pour but de valoriser ce métier pour inculquer les vraies valeurs éthiques et professionnelles aux apprenants. Le centre va assurer la formation mixte dans la coiffure, l'onglerie et l'esthétique.

rélude au lancement, l'évènement a été marqué par plusieurs étapes. Tout avait démarré avec la conférence-débat, jeudi 20 février 2020, animée par Mme Emmanuelle Beaudoux et Jean-François Desmars. Ces deux conférenciers ont présenté l'intérêt de ce métier qui nécessite une formation au moins d'une année pour la maîtrise de la profession et avoir des connaissances chimiques avec les produits utilisés, ainsi que faire attention à certaines positions pour éviter des maladies qui peuvent attaquer les coiffeurs.

La dernière étape est celle de

l'inscription des apprenants, qui a clôturé la série de cérémonies samedi 22 février. Le centre a une disponibilité de recevoir 24 apprenants chaque année. Il est équipé de plusieurs matériels pour assurer une formation de qualité. «Mon combat est de former la main d'œuvre locale pour créer de l'emploi et contacter les bailleurs de fonds pour savoir comment accompagner les jeunes qui auront terminer leur formation, afin de les rendre autonome et devenir chef d'entreprise. Les apprenants qui vont s'inscrire dans ce centre doivent disposer le niveau de classe de 3º ou le bac, au regard



des disciplines au programme. Les coiffeurs, qui bénéficieront de la formation, vont coiffer les Congolais avec des cheveux crépus et les expatriés qui manquaient de spécialistes pour leur chevelure. On ne peut pas s'improviser coiffeur», a confié Mme Patricia Kaniki.

«Ce métier, on ne peut pas le pratiquer pour survivre. Il faut aimer ce qu'on fait, parce que c'est un métier qui demande beaucoup de patience et d'amour», a-t-elle poursuivi.

A l'ouverture du centre, Mme

Patricia Kaniki a déclaré: «J'ose espérer que cette école de formation professionnelle fera la fierté dans notre pays. Le Centre Kiwano s'inscrit dans la politique mise en place par le ministère de l'Enseignement technique. Malgré la crise économique, j'encourage fortement les femmes et les hommes d'affaires congolais à s'impliquer davantage dans l'investissement entrepreneurial».

Philippe BANZ

ENTREPRENARIAT

Accompagner les jeunes à postuler au concours de la Fondation Tony Elumelu

Dans le cadre des inscriptions au programme de financement de la Fondation Tony Elumelu (TEF), Yves-Blandis Ganfere, administrateur général de la startup Shou'Apps et lauréat 2019 de la TEF, organise depuis samedi 22 février 2020 des séances d'accompagnement aux inscriptions en ligne, à la formation et au coaching, avec l'ambition de faire sélectionner 100 jeunes porteurs de projet pour cette année. L'inscription se fait sur le site internet tefconnect.com du 1er janvier au 1er mars 2020 à minuit.

son programme. Son engagement est de mettre à disposition 100 millions de dollars pour plus de 10 000 entrepreneurs africains dans 54 pays africains sur une période de 10 ans. Ce programme, est le seul du genre en Afrique, concentré sur la transformation du continent grâce à l'autonomisation des entrepreneurs et

le développement durable. Son objectif à long terme est de créer au moins 1 million d'emplois et contribuer à générer plus de 10 milliards de dollars de revenus dans l'économie africaine.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

vec l'aide de la banque UBA et de la Fondation perspective d'avenir (FPA), Yves-Blandis Ganfere a bénéficié d'une connexion gratuite pour faciliter les inscriptions des jeunes, tout en mettant en place des séances de coaching pour les accompagner à postuler à ce concours. La formation sera modulable selon la disponibilité des jeunes pendant tout le mois de février. Les porteurs de projet ou ceux qui sont à la tête d'une Petite moyenne entreprise (PME) ou Petite moyenne industrie (PMI) de moins de trois ans, peuvent postuler pour bénéficier d'une formation, d'un mentor et d'un capital de lancement de 5000 dollars (soit 2.900.000 FCFA environ), de l'un des réseaux d'entrepreneurs le plus vaste d'Afrique

Une fois ces jeunes sélectionnés par la Fondation Tony Elumelu, des coachs seront mis à leur disposition pour leur apprendre comment vendre leur projet afin qu'il soit validé devant un jury. Pendant les 12 mois de leur formation, les lauréats seront accompagnés en apportant une expertise en cas de besoin, tout en les aidant à formaliser leurs entreprises.

«Il est inconvenable que dans un pays avec autant de jeunes pleins d'idées et de talents, nous n'ayons qu'une dizaine de lauréats par an au Congo. Les jeunes sont incités à postuler. Les séances de formation sont gratuites ouvertes à tous et devraient se tenir avant et après la date de clôture des inscriptions, dans l'amphithéâtre de la Fondation perspectives d'avenir (FPA)». a déclaré Yves-Blandis Ganfere. La Fondation Tony Elumelu (TEF) est l'une des fondations leader en Afrique axée sur l'autonomisation des entrepreneurs africains. Elle a été créée en 2010 par Tony Elumelu, entrepreneur, investisseur et philanthrope. La Fondation a déjà accompagné 7531 entrepreneurs jusqu'à présent à travers

PRICEWATERHOUSECOOPERS TAX & LEGAL
Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 60.000.000 Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général De Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/09 B 1015

Aux ternies du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Brazzaville, du 10 décembre 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 30 décembre 2019, sous le n° 10609, folio 239/30, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:

- prendre acte de la démission de Monsieur Prosper BIZITOU de ses fonctions de Directeur Général et de son mandat d'administrateur, avec effet après le 31 décembre 2019;
- nommer Monsieur Moïse KOKOLO en qualité de nouveau Directeur Général, avec effet au 1er Janvier 2020, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à tenir en 2024.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 19 DA 1610.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 30 décembre 2019, sous le numéro M2/19-5497.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

GUINEE

Double scrutin sur fond de tensions en perspective

Les Guinéens se rendront aux urnes ce dimanche 1er mars 2020, pour un double scrutin. Il s'agit du référendum constitutionnel convoqué par le président Alpha Condé, et des législatives plusieurs fois reportées. Ce double vote qui fait déjà grincer des dents dans la population se tient au lendemain d'un cycle de manifestations hostiles au changement de la Constitution de 2010, et surtout, à un troisième mandat du chef de l'Etat actuel.

orts d'hommes, répressions et grogne de l'opposition constituent l'ambiance prévalant ces derniers temps en Guinée. Une plateforme pour la défense de la Loi fondamentale s'est mise en place: le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). Elle regroupe les partis de l'opposition et les ONG de la société civile qui s'opposent farouchement à un éventuel changement de la Constitution qui selon eux ouvrirait la voie au professeur Alpha Condé à nouveau mandat. C'est un passage au forceps qui violerait la loi actuellement en vigueur, pensentils. Cette plateforme a pour leader le chef de file de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

Un autre mouvement citoyen, la Plateforme citoyens unis pour le développement (PCUD) renforce la démarche du FNDC, au lendemain de sa déclaration du 3 avril 2019 dans laquelle elle s'affichait contre un troisième mandat d'Alpha Condé. Depuis, le Front se félicite de son ampleur et de l'adhésion à son mot d'ordre. Accusé d'accaparement du pouvoir d'Etat, le président Condé met quant à lui en garde contre le recul démocratique et les graves risques encourus pour la stabilité et la sécurité en Guinée



Le président Alpha Condé (à dr.) lors d'une audience accordée au dignitaire El hadj Ousamane qui l'exhortait à retirer son projet

chaos qui pourrait en résulter.

Le FNDC prévient que les promoteurs du changement de Constitution, qu'il accuse de cynisme, doivent savoir que leur projet est une provocation de trop envers le peuple, dont la patience au cours des huit dernières années n'était

Con dev. titur les marches resulter.

Les marches de constitution, qu'il accuse de cynisme, doivent savoir que leur projet est ent extra de la cours des huit dernières années n'était quir

et dans la sous-région, ainsi que le

des huit dernières années n'était que sagesse. Dans son combat, la plateforme dénonce la détérioration de la situation sociopolitique et ce qu'elle qualifie d'actes d'intimidation par une justice soumise, à l'égard de ceux qui s'opposent légitimement au troisième mandat. Appelant toutes les filles et tous les fils de la Guinée à la mobilisation en vue d'une farouche opposition au troisième mandat, la plateforme prend à témoin l'opinion nationale et la communauté internationale sur les graves conséquences possibles, si les mesures consé-

Condé.

Dans sa déclaration du 3 avril 2019, le FNDC avait formulé un certain nombre de recommandations. Entre autres: la demande au président Alpha Condé de renoncer à toute ambition de s'éter-

quentes ne sont pas prises pour

contenir et anéantir cette volonté

de rempiler pour le président Alpha

niser au pouvoir en violation de la Constitution et de ses serments devant le peuple lors de ses investitures; la mise en garde à toutes les personnes complices de cette manœuvre qui répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes; l'invite à tous les citoyens guinéens partout sur le territoire national et dans le monde à taire leurs divergences pour la circonstance pour créer des cellules citoyennes contre le troisième mandat, l'imposture de trop.

Dans le souci d'assainir et d'apaiser le climat à l'approche du double scrutin, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a envisagé l'envoi d'une délégation de quatre chefs d'Etat de la région à Conakry vendredi 28 février, pour rencontrer Alpha Condé. Mais, le président guinéen y a répondu par la négative. Aussi, la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a renoncé à se rendre à Conakry estimant les conditions d'organisation d'un scrutin crédible non-réunies.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

Structuration progressive de la vie politique avec la loi sur les partis

Les élections générales en Centrafrique sont prévues pour fin 2020. L'Assemblée nationale a adopté mardi 25 février dernier le projet de loi relatif aux partis politiques et au statut de l'opposition. Jusqu'ici, la vie politique était régie par une ordonnance datant de 2005, qui était jugée insuffisante par les organisations politiques. L'accord de paix signé le 6 février 2019 recommandait la révision de ce texte. C'est désormais une réalité.

l'issue de la session de l'Assemblée nationale Anicet-Georges Dologuele, président d'un parti d'opposition (URCA), a exprimé sa satisfaction: «Enfin notre pays va se doter d'une

ter contre les formations politiques pléthoriques, un parti, pour qu'il ne soit pas dissout, doit recueillir au moins 5% des suffrages aux législatives ou aux municipales. C'est une des mesures majeures pour le ministre de l'Administration du territoire, Augustin Yangana-Yahote: «Hier il y avait un certain laisser-aller mais aujourd'hui, je pense qu'il y a des cadres qui ont été établis pour que les partis politiques puissent se mouvoir, s'affirmer et prouver qu'ils sont des partis politiques responsables», a-t-il souligné.

Dans cette même optique, plusieurs autres résolutions ont été prises, entre autres, l'obligation de la tenue d'une comptabilité pour les partis ou encore la nécessité pour ceux bénéficiaires de subven-

aux organisations politiques pour leur meilleur fonctionnement. A cela il faut ajouter d'autres nouveautés comme l'introduction d'un statut du chef de l'opposition. L'institutionnalisation de ce contrepoids lui permettra d'assurer en toute indépendance son rôle de contrôleur de l'action gouvernementale.

«Nous voulons qu'il y ait un assainissement du paysage politique dans notre pays. Un assainissement avec une structure, un ordonnancement juridique qui est ce texte de loi que nous venons d'adopter, qui va contribuer à ce qu'il y ait une réalité dans la stabilité du cadre institutionnel et qui n'empêchera pas la majorité comme l'opposition de porter leur point de vue», a fait savoir Steve Koba, président du



Les députés pendant la session à l'Assemblée nationale

loi qui permettra aux partis politiques de fonctionner en connaissant leurs droits et leurs obligations».

Parmi les obligations pour lut-

tions de l'Etat d'être soumis au contrôle d'un organe habilité, pour faire état à qui de droit, de la bonne ou mauvaise gestion des ressources allouées groupe parlementaire Cœurs unis, le mouvement de la majorité présidentielle.

Gaule D'AMBERT

PFC

Société A Responsabilité Limitée Capital social: 1.000.000 francs CFA Siège social: 05, rue Bassandza, Centre-ville - Brazzaville RCCM: BZV - 01-2020-B12-00025 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du trente juillet deux mil dix-neuf, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts; Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

-L'importation et l'exportation de matériaux de construction; Bâtiments travaux publics et génie civil; Prestataire dans le cadre des bâtiments travaux publics et génie civil; La Société peut acquérir des participations dans les sociétés ayant un objet différent de celui qu'elle exerce, ou dans des sociétés régies par des lois spéciales, et intégrer des groupes complémentaires d'entreprises.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

<u>Dénomination:</u> PFC;

<u>Siège Social:</u> Le siège social est fixé à Brazzaville, 05, rue Bassandza, Centre-ville (République du Congo);

<u>Durée:</u> La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

<u>Capital Social:</u> Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement ;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur TEIXEIRA José Antonio a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans ;

<u>Dépôt légal:</u> Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 février 2020 ;

Immatriculation: La Société dénommée PFC est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2020-B1200025.

Pour avis Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

POTENTIEL

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE
Capital social: 2.000.000 F. CFA
Siège social: Bloc 04, Médicis Tlema, Bacongo - Brazzaville
RCCM: CG - BZV- 01-2020-1316-00002 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du trente et un décembre deux mil dix-neuf, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Par Action Simplifiée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les

Objet Social : La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Cabinet consultant coaching, formation; Gestion et placement de ressources humaines ; Evaluation de projets ; Ingénierie financière.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

<u>Dénomination</u>: POTENTIEL;

Siège Social : Le siège social est fixé à Brazzaville, Bloc 04, Médicis Tlema,

Bacongo, derrière l'Ambassade des EtatsUnis (République du Congo);

<u>Durée</u>: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

<u>Capital Social:</u> Deux millions (2.000.000) de francs CFA, divisé en deux cents (200) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement ;

Administration de la Société : Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur DJALAL Abderahim Ibrahim a été nommé en qualité de Président de la Société, pour une durée de trois ans ;

<u>Dépôt légal</u>: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 février 2020 ;

<u>Immatriculation:</u> La Société dénommée POTENTIEL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG -BZV-01-2020-B1600002.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Mgr Jean Gardin: un dernier regard sur le diocèse

Mgr Jean Gardin, évêque sortant d'Impfondo, s'apprête à transmettre le témoin de ce diocèse érigé le 26 mars 2011 à Mgr Daniel Franck Nzika. La cérémonie du sacre du nouvel Evêque se déroulera ce dimanche 1er mars en la cathédrale Saint-Paul d'Impfondo. Mgr Gardin a bien voulu jeter un regard récapitulatif sur la réalité pastorale du diocèse qu'il quitte.

*Père évêque, pouvez-vous nous parler du diocèse d'Impfondo? *Le diocèse d'Impfondo est dans tout le département de la Likouala. Il fait 66000 Km2. C'est un département entouré de forêt et les villages sont situés le long du fleuve et des rivières. Quelques villages se fondent par rapport à la construction de quelques routes. Impfondo, c'est un diocèse très étendu où les moyens de circulation sont presque inexistants. Il y avait quelques bateaux mais aujourd'hui ils deviennent rares. Le transport par bateau est moins coûteux, par rapport à la route mais il y a tellement de tracasseries administratives, douanières et autres!

Père évêque, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées au sein de ce diocèse?

**Elles sont énormes! D'abord l'éloignement de Brazzaville. Par le fleuve, c'est moins couteux mais problématique pour se déplacer, par l'avion c'est l'idéal mais malheureusement les services d'aviation fonctionnent mal, car on reste même trois semaines sans aucun vol. D'autre part, y a le problème de communication; il n'y a pas le téléphone dans les paroisses, cela est difficile de se communiquer. Il v a aussi le manque de personnel, c'est-à-dire manque des prêtres. Nous avons fait appel aux prêtres

fidei donum de certains diocèses. Malheureusement ceux qui viennent et qui trouvent que c'est trop dur, repartent. Cette année, j'ai eu deux prêtres fidei donum de Brazzaville, ils sont tous rentrés, car c'était dur pour eux. Trop dur pour le manque de communication, et les problèmes de vie courante. Au départ, j'avais la possibilité de remettre quelque chose aux prêtres, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. *Quels projets envisager

pour sortir de cette situation?
**Le premier projet est de rechercher des ressources afin de faire vivre le diocèse. On a quelques chambres de passage afin de faire rentrer de l'argent pour le diocèse mais les invités sont assez rares. Le grand projet qu'on a c'est d'acheter des terrains pour faire des plantations, car ça va rapporter peut-être quelque chose dans le diocèse. Un autre projet serait de créer encore d'autres paroisses. Mais pour tous ces projets, on cherche

comment les réaliser. *Père, y a-t-il encore des vocations dans le diocèse d'Impfondo?

**C'est une grande difficulté. Nous avons dix paroisses et treize prêtres uniquement pour s'occuper des services diocésains et des paroisses. Il v a des vocations, et aujourd'hui j'ai 17 grands séminaristes de propédeutique, jusqu'à la prêtrise. Le

GILGAL IT SARL

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 000 F. CFA

Siège Social: 24 bis, rue Ibara Joseph, Arrondissement 2 Bacongo, Brazzaville République du Congo

RCCM CG-BZV-01-2020-B13-00010

AVIS DE CONSTITUTION



Mgr Jean Gardin (Ph. d'arch)

problème des séminaristes, c'est pas le manque de vocation des gens qui se disent appelés, mais le problème de payer la pension des séminaristes.

*Père évêque, un dernier mot? **Mon dernier mot est d'essayer de vivre en solidarité entre les diocèses. La solidarité du personnel mais là ce n'est pas forcément l'évêque qui peut résoudre les problèmes, c'est l'ensemble des prêtres. Malheureusement. les prêtres actuellement formés au Congo sont plutôt des aspirants fonctionnaires, pas des missionnaires, des gens qui ont envie d'aller vers ceux qui ne connaissent pas encore la Parole de Dieu, et surtout des autochtones qui sont même méprisés par des prêtres. Il faut qu'il y ait plus de mentalité missionnaire et plus de solidarité financière.

Propos recueillis par Madocie Déogratias MONGO CLODIA OGNELET, COORDONNATRICE DES PROJETS DE LA CEMIR

Encore beaucoup à faire pour les migrants!

La Commission épiscopale des migrants et des réfugiés (CEMIR), est à la fois une commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés. Elle réalise depuis des années un travail titanesque à l'endroit des migrants et réfugiés, mais aussi en tenant compte de ses missions. Et pour en savoir davantage, nous avons échangé récemment avec Clodia Ognelet, coordonnatrice générale des projets de la CEMIR.

*Clodia Ognelet, quelles sont les missions dévolues à la CEMIR? **La CEMIR c'est deux ensembles, c'est la Commission épiscopale des migrants et des réfugiés. Elle est à la fois, commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, et évolue en tant que ONG parce qu'en tant que Commission épiscopale on ne pouvait pas aller à l'international. Nous avons été à Kinshasa, en Centrafrique, au Tchad, et sommes partenaires du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, avec lequel nous travaillons en partenariat. C'est un partenariat qui dure depuis 1999, il porte sur des projets, sur l'assistance multifonctionnelle aux réfugiés sur leur intégration locale.

*Pouvez-vous nous édifier sur ces projets?

**Depuis 2018, nous sommes dans un projet d'insertion socio-professionnelle des femmes en difficultés et vulnérables que nous formons aux corps des métiers, afin qu'elles choisissent entre la coupe et couture, l'esthétique, la blanchisserie, la mécanique, la restauration, la boucherie, pâtisserie. La spécificité cette année, est qu'en dehors des trente réfugiés de nationalité centrafricaine de l'an dernier, cette année, ils sont trente-cinq dont cinq congolaises de Brazzaville. Un protocole d'accord existe entre notre structure et l'Agence nationale de l'artisanat. Durant leur formation pour qu'elles ne soient pas embêter, leurs enfants en bas-âges sont gardés à la CEMIR dans une espèce de petite crèche. Outre cela, nous payons leurs loyers, de quoi se nourrir, le transport, bref, tout est pris en charge pour qu'elles se concentrent.

*Que représente la Journée mondiale des migrants et des réfugiés?

**La Journée mondiale des migrants et des réfugiés est célébrée chaque année à travers le monde. Elle permet de sensibiliser les populations à travers différents supports de communication. La CEMIR a pour habitude de célébrer la Journée mondiale du réfugié le 20 juin de chaque année. Mais, celle des migrants et des réfugiés, revêt une importance capitale, et la population est souvent sensibilisée par le canal des médias.

*Comment peut-on tracer le travail accompli jusqu'ici? **En se posant la question, que faisons-nous réellement, et qu'est-ce qu'on peut faire pour ces migrants et réfugiés? Bien qu'étant coordonnatrice d'une ONG à caractère



Mme Clodia Ognelet

humanitaire, par le partenariat avec le HCR, nous sommes plus volet réfugiés. Ailleurs, pour le volet migrant, ils ont des structures pour les accueillir, au Congo nous n'avons pas trop de moyens, et cela pousse à réfléchir. Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire. A l'endroit des migrants et des réfugiés, ils ne doivent pas se décourager, il faut garder la foi. A l'endroit des autorités du pays, ils font déjà bien puisque le Congo est une terre d'accueil pour les réfugiés et les migrants, tels que ceux de Centrafrique venus en masse, de la RD Congo, notamment de Yumbi accueillis à Makotimpoko. Les autorités doivent continuer dans cet élan, et prévoir des lois ou des plaidovers pour qu'ils ne sentent pas trop étrangers.

> Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05 / E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO SOCIETE ENEX INDUSTRIE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE / Capital de 1.000.000 F. CFA Siège Social: Brazzaville, 250, rue Mbama Bis, Quartier Case De Gaulle, Arrondissement II Bacongo / RCCM CG/BZV/13 B 4543

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE ENEX INDUSTRIE SARL, reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOUN en date à Brazzaville du 18 Février 2020, dûment enregistré aux Domaines et Timbres de la recette de Talangaï, sous le Folio 038/2, no 093, les Associés ont pris les résolutions suivantes:

 Transfert du siège social dans le ressort territorial de la même ville conformément aux dispositions statutaires, de Brazzaville, Avenue Charles De Gaulle (Immeuble Ex-Papyrus), Quartier Centre-ville Arrondissement III Poto-Poto, à 250, rue Mbama bis, Quartier Case De Gaulle, Arrondissement II Bacongo, à Brazzaville, République du Congo. - Monsieur EOUOLO NGOMUI Prince Nelson, de nationalité Congolaise a été nommé GERANT de la Société pour l'exercice de deux (02) années renouvelables par tacite reconduction, en remplacement de Monsieu Steven Idriss Dit Maniamé TRAORE, révoqué.

- Dans la recherche de l'efficacité et de l'efficience, l'Assemblée Générale a décidé que les comptes bancaires ouverts au nom de la SOCIETE ENEX INDUSTRIE SARL soient gérés conjointement par Monsieur EOUOLO NGOMUI Prince Nelson, Gérant de la Société, et Monsieur METODAKOU Ehouede Urbain, Directeur Administratif et Financier avant tous pouvoirs à cet effet

Compte tenu de l'importance des changements apportés au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire, les Associés ont décidé de la mise à jour des Statuts en conséquence.

Les actes et pièces relatifs au présent Avis ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 20 DA 51 du 26/02/2020, conformément à la Loi, puis mention modificative a été prise au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

> Pour insertion. Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Le Notaire.

naire unique annexée à l'acte reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADI-KA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville (recette EDT Plaine) le 15 janvier 2020, sous le numéro 0146, folio 010/25, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

- 1. Dénomination sociale: GILGAL IT
- 2. Capital social: 1 000 000 F. CFA;
- 3. Siège social: 26 bis, rue Ibara Jo seph, Arrondissement 2 Bacongo;
- 4. Objet:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger, d'exercer les activités de:

- Prestations de services et Ingénierie informatique;
- Gestion des réseaux sociaux;
- Conseils:
- Importation, installation et configuration de solutions réseau;
- Formation:
- Fourniture des matériels informatiques et autres;
- Participation de la Société à toutes sociétés ou entreprises, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social, ou tous autres objets similaires ou

Aux termes d'une décision de l'action- | connexes, par toutes voies, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, ou association en participation;

- Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières, industrielles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tous autres obiets similaires ou connexes, et pouvant contribuer au développement de la Société
- 5. Durée sociale: 99 ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- 6. Administration et gestion: Aux termes d'une décision de l'Associé unique, il a été nommé en qualité de gérant, Monsieur NKANGA-SAMBA Deusty Bardol, de nationalité congolaise, pour une durée indéterminée;

Dépôt des actes a été fait au Greffe du Tribunal de Brazzaville et la société a été immatriculée au RCCM en date du 17/01/2020 sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00010.

Pour avis,

L'Associé Unique.

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2020-002 POSTE VACANT: INFIRMIERE (REGISTERED NURSE)

Grade - FSN-09

Contrat à durée indéterminée DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 20 Février DATE DE CLOTURE: 12 Mars

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir un Diplôme en sciences infirmières ou diplôme/ certificat équivalent d'une école de sciences infirmières accréditée. Doit posséder une licence d'infirmière valide ou une licence actuelle d'infirmière autorisée sans restriction du pays hôte, du pays d'origine ou des Etats-Unis;
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3);
- Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle en tant qu'infirmière qualifiée. TACHES PRINCIPALES

Sous la supervision indirecte du médecin régional agréé et la supervision directe du médecin local, le/la titulaire est responsable des soins médicaux dispensés aux employés de la Mission ainsi qu'aux membres des familles admissibles conformément aux directives cliniques approuvées par

MED, ainsi que de la maintenance et de l'inventaire de tout le matériel des fournitures médicales et de la mise en œuvre des programmes de vaccination.

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web . https://erajobs.state.gov/dos-era/ cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https:// cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (Tél.: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N.B.: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à

Bonne chance!

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

La Fraternité spirituelle Notre-Dame de Montligeon a célébré son 62^e anniversaire

Implantée officiellement en 1958 au Congo notamment dans l'archidiocèse de Brazzaville, avec l'autorisation de Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville, la Fraternité spirituelle Notre-Dame de Montligeon a commémoré le 62e anniversaire de sa fondation. C'était dimanche 19 janvier 2020, deuxième dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique A, au cours d'une messe en la Basilique Sainte-Anne du Congo. Présidée par Don Paul Denizot, recteur du sanctuaire Notre-Dame de Montligeon, conduisant une délégation de trois personnes venues de France, pour la circonstance, la messe a été concélébrée par le père Arnault Rodrigue Nganga, aumônier national de Montligeon, les abbés Alexis Tobangui, aumônier diocésain de Montligeon, Nazaire Mabanza, (prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission en Côte d'Ivoire), coordinateur de Montligeon en Afrique, Armand Serge Emmanuel Kiyindou, curé-recteur de la Basilique Sainte-Anne du Congo, Ildevert Mathurin Mouanga, recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, entre autres.

u cours de cette messe 18 nouveaux membres dont 14 séminaristes associés. 2 associés du diocèse de Kinkala et 2 prêtres, ont émis leurs vœux de promesse dans la Fraternité spirituelle Notre-Dame de Montligeon afin de prier pour les vivants et les défunts.

Le père Arnault Rodrigue Nganga, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation venue de France. a fait remarquer: «je tiens à vous féliciter, Père Recteur et toute la délégation pour le dynamisme et le courage dont vous avez fait preuve durant votre tournée qui a pris son envol en France pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Cameroun et qui connaît son terminus ad quem au Congo-Brazzaville. Il faut dire que c'est dans le but de prier et de faire prier pour les vivants et les défunts que votre engagement a été total. Vos qualités de missionnaires se sont déployées et vos performances physiques et spirituelles en témoignent visiblement». Dans son homélie, Don Paul Denizot a affirmé: «C'est une joie pour nous de voir que vous êtes là, de venir nous tremper dans ce bain de prière, de ferveur avec vous, au milieu de vous, et avec vous, dans cette ferveur et pour nous encourager toujours dans cette prière pour les défunts.»

S'inspirant de l'évangile du jour, le

célébrant a déclaré: «Ce messie dont-il est question dans l'Evangile a une destinée sacrificielle. Il va être offert en victime pour nos péchés. Et c'est ce que la croix



Le recteur du sanctuaire Montligeon, le coordinateur continental de Montligeon en Afrique et l'aumônier national de Montligeon et les nouveaux adhérents devant la basilique Sainte Anne du Congo

que si fondamentalement Jésus a voulu se sacrifier, a voulu offrir sa vie, c'est que quand Jésus aime, il donne tout.»

C'est d'ailleurs notre vocation de prêtre. Notre vocation de prêtre,

de nos péchés».

Après l'homélie, a eu lieu le rite de la promesse. C'est le père Nazaire Mabanza qui a accueilli les promesses des18 associés.

Vers la fin de la messe, a eu lieu la remise des présents à la délégation venue de France par le Bureau national, l'aumônier national de Montligeon et par la paroisse Sainte-Anne. De même, le recteur du sanctuaire Notre-Dame de Montligeon a également remis des présents, aux aumôniers, au Bureau national ainsi qu'aux promettants

La fin de la messe a été marquée par le mot de l'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou qui s'est réjoui du choix porté sur sa paroisse pour commémorer cet événement.

A signaler que la veille, samedi 18 ianvier 2020, une rencontre a eu lieu à la cathédrale Sacré-Cœur ayant regroupé les membres de la délégation venue de France et de Côte d'Ivoire, les membres des Bureaux paroissiaux et du Bureau diocésain ainsi que les membres de la Fraternité spirituelle Notre-Dame de Montligeon de différentes paroisses de l'archidiocèse, en présence de l'aumônier diocésain, l'abbé Alexis Tobanqui et de l'aumônier national, le père Arnault Rodrigue Nganga. Unr photo de famille a clôturé cette rencontre.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Photo de famille à l'issue de la rencontre à la cathédrale

nous rappelle fondamentalement. Le messie, le Fils de Dieu, le Roi de l'univers s'est fait victime pour nos péchés sur la croix. C'est évident, il aurait pu nous sauver bien autrement. Il est après tout. le Fils de Dieu, le Verbe de Dieu. Il est la 2^e personne de la Trinité qui régit l'univers. Il a le monde dans sa main. Il aurait pu nous pardonner du bout des doigts comme un monarque lointain en disant: «Bon, je vous pardonne». «Il aurait pu le faire. Alors, pourquoi Jésus a voulu être l'agneau de Dieu? Pourquoi Jésus a voulu être victime de la Croix, à l'heure où on égorge les agneaux pour la Pâques. Je pense

notre pouvoir de prêtre n'est pas un pouvoir pour diriger ou commander, bien sûr que nous sommes des pasteurs, bien sûr que nous marchons devant. Nous marchons devant en portant la croix. C'est une vocation de serviteur.»

Au terme de sa prédication, le recteur du sanctuaire Notre-Dame de Montligeon a fait savoir: «Le cœur d'un prêtre, c'est le cœur de Jésus. C'est un cœur qui explose, un cœur qui est ouvert à toute l'humanité. C'est toute l'humanité que nous offrons dans le sacrifice de la messe, ce sont les défunts que nous offrons dans le sacrifice de la messe. Elle couvre une multitude

PÈRE GUILLAUME D'ANSELME, CHAPELAIN DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME **DE MONTLIGEON (FRANCE)**

«Notre prière pour les défunts n'est jamais inutile»

En séjour au Congo-Brazzaville au sein d'une délégation de trois personnes venues de France, Don Guillaume D'Anselme, chapelain au Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon, en France, a bien voulu nous accorder une interview exclusive. Il nous parle du motif de son séjour au Congo et de l'importance de la prière pour les défunts.

*Bonjour père, voulez-vous présenter pour nos lecteurs?

*Je suis Don Guillaume D'Anselme. Je suis prêtre, chapelain au Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon, en France.

*Vous êtes en séjour au Congo. qu'est-ce qui iustifie votre séiour en terre congolaise?

**Nous sommes venus à quatre, une petite délégation de trois personnes venues de France, du sanctuaire de Montligeon et le père Nazaire Mabanza, coordinateur de la Fraternité de Montligeon en Afrique venu de la Côte d'Ivoire pour nous rendre compte des réalités concrètes de la Fraternité Spirituelle Notre-Dame de Montligeon qui est implantée au Congo, depuis déià de lonques années bien que l'année de la reconnaissance officielle soit 1958. La Fraternité Spirituelle Notre-Dame de Montligeon prie et fait prier pour les défunts notamment ceux pour qui personne ne prie (les âmes délaissées en purgatoire).

*Quels types de rapports entretenez-vous avec la fraternité que vous venez de citer?

**Je suis l'un des chapelains du sanctuaire, c'est-à-dire l'un des prêtres nommés par l'évêque de Séez. Le Sanctuaire de Montligeon a été construit dans le Diocèse de Séez, en Normandie (France). Mon ministère consiste à m'occuper de la fraternité et l'accompagner spirituellement.

*Avez-vous un message particulier à adresser aux membres de cette fraternité?

**Un message d'espérance, par rapport à la vitalité de cette fraternité au Congo. C'est très beau de voir à quel point les Congolais peuvent



Père Guillaume d'Anselme

être attachés à la prière pour les défunts. Ce sont des choses qui nous marquent et qui nous entrainent à l'espérance à savoir que nous pouvons continuer à aimer ceux qui nous ont quittés, nous pouvons continuer à leur faire du bien.

'Qu'avez-vous a dire en guise de conclusion à notre entretien? *Notre prière pour les défunts n'est jamais inutile. C'étaient des mots du Pape Benoît XVI. Elle continue à montrer dans la communion des saints l'amour que nous portons à ceux qui nous ont auittés.

> Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

COMMUNIQUE

Le Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, au nom de Son Excellence Mgr Daniel MIZONZO, Evêque de Nkayi et Président de la Conférence épiscopale du Congo, a la joie d'informer les fidèles catholiques du Congo que l'ordination épiscopale de Mgr Daniel Franck NZIKA, Evêque nommé d'Impfondo et son intronisation canonique auront lieu le Dimanche 1er Mars 2020 en la cathédrale Saint-Paul d'Impfondo. Merci de porter dans vos prières le ministère épiscopal de notre nouveau

> Abbé Brice Armand IBOMBO Secrétariat général de la CEC

PREMIER DIMANCHE DE CARÊME-A-

«Ce n'est pas seulement de pain que l'homme doit vivre»

Textes: Gn 2, 7-9, 3, 1-7a; Ps 50 (51); Rm 5, 12-19; Mt 4, 1-11

partir du mercredi des cendres, le cycle des «dimanches ordinaires» est interrompu. Nous le reprendrons dans trois mois et demi, après la Pentecôte. Nous allons maintenant vivre un temps privilégié, celui du «cycle pascal», qui comprend le temps du Carême et le temps de Pâques. Si le carême revient chaque année, c'est qu'il dit une dimension importante de notre vie. Il n'y est pas une parenthèse. Pour accueillir la vie et la lumière, pour accueillir le meilleur de ce que Dieu donne, pour aller vers la joie de Pâques, il faut se préparer et s'ouvrir, il faut se convertir et se dépouiller. Et, plus encore, il faut se laisser transformer par Dieu.

Mais, pour ce premier dimanche de carême, nous sommes confrontés à la question du mal avec l'Evangile des tentations de Jésus au désert. Déjà avec l'homme et la femme du récit de la Genèse (première lecture), avec Adam et Ève, voici déjà présente toute notre humanité, et chacun de nous. lci, le tentateur est personnifié sous la forme d'un animal. L'énigme du mal est au cœur de notre humanité. Et, le Salut que Dieu veut est le centre de la Révélation, un salut pour toute notre humanité. Ce récit biblique donne bien sûr quelques aperçus sur l'énigme du mal: à travers le thème de l'arbre du bien et du mal, et le thème de la désobéissance. Mais d'une certaine manière, ce récit ne résout pas l'énigme, il la renforce plutôt. Qu'est-ce que cet arbre de la connaissance du bien et du mal, ou du bonheur et du malheur? Pourquoi l'être humain veut-il faire l'expérience du bien et du mal, ou décider par luimême de ce qui est bon ou mauvais? Pourquoi finalement suivons-nous la voix trompeuse du serpent plutôt que l'appel vivifiant de Dieu?

Le récit ne répond pas directement. Il creuse en nous les questions... Je retiendrai aujourd'hui trois éclairages de ce vieux récit. Tout d'abord, nous venons de la Terre bien sûr, mais plus encore du souffle de Dieu, de la vie qu'il nous donne. Et ce don est grand. Alors, comment recevons-nous et accueillons-nous pleinement ce don de Dieu? Le récit nous dit ensuite qu'on ne peut mettre la main sur le don de Dieu. Le don est grand justement parce qu'il permet la relation: c'est de Dieu seul que nous pouvons recevoir la vie, la connaissance, les bons fruits du jardin. Aussi, le commandement, la loi de Dieu n'est pas faite pour protéger Dieu, mais pour nous protéger nous-mêmes, pour nous permettre d'accueillir vraiment, comme un don, et comme un bien, ce que Dieu nous offre. Enfin, il ne faut pas croire la voix trompeuse du serpent. Nous ne pouvons devenir «comme des dieux» par notre seul désir ou par notre seule volonté. L'humanité se trompe elle-même quand elle n'est pas dans la confiance et l'écoute du Créateur, quand elle n'est pas dans l'accueil de son dessin de vie.

Ce récit de la Genèse reste ouvert, il ne dit pas tout, il ne dit pas la suite. Le véritable sens de ce commencement, de ce commencement marqué par l'échec et la faute, viendra dans la suite. Quelque chose se prépare, une histoire s'ouvre, certes marquée par le bien et le mal, mais où l'espérance est possible. Et voici Jésus. Jésus «conduit au désert par l'Esprit» nous dit l'Evangile. Jésus y rejoint son peuple, et toute l'humanité, dans l'épreuve et la tentation. Alors, laissons-nous rejoindre par lui. C'est dans le Christ, et par lui, que nous pouvons vraiment choisir la vie, choisir ce qui est bon et juste. Et Jésus eut faim. Chacun de nous est habité par des manques, des faims, des désirs multiples... Et nous pouvons nous y perdre. Ou devenir idolâtres. Ou vouloir la toute-puissance.

Alors, entendons la réponse de Jésus au tentateur, une parole qui tranche et qui libère. Reprenant le livre du Deutéronome, cette parole nous indique un chemin et une issue dans la tentation. «L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.» (Dt 8.3). Il y a une autre tentation: «Qui suis-je vraiment? Suis-je vraiment appelé à être enfant de Dieu». Dans ce récit, le diable connaît la Parole de Dieu et sait tisser ses mensonges à partir de bribes de vérité. Oui, Jésus est vraiment le Fils de Dieu – et nous sommes vraiment invités à devenir fils de Dieu par lui et en lui. Mais c'est justement parce qu'il est le Fils par excellence, que Jésus est toute ouverture à son Père et toute confiance. Nous-mêmes, nous ne trouvons notre identité véritable qu'en nous recevant, au plus profond, et des autres, et de Dieu. Ce que nous sommes appelés à être l'est dans l'accueil et la confiance. Ce que nous sommes invités à devenir jaillit devant Dieu qui nous appelle et nous donne la vie. Il y a enfin la tentation face à la splendeur et la gloire du monde. Quelque chose de bon et beau au départ, mais qui peut devenir séduction et vanité, domination et tromperie.

Et voici la voix insidieuse du tentateur qui veut nous détourner de Dieu, à partir des dons mêmes de Dieu: «Tout cela, dit Satan, je te le donnerai, si, tombant à mes pieds, tu te prosternes devant moi.» Alors, avec le Christ pendant ce temps de carême, nous pouvons résister et vaincre. Avec lui, nous pouvons apprendre à recevoir le monde des mains de Dieu. Apprendre à le contempler et à servir ses habitants. Apprendre finalement à rendre gloire et honneur à Dieu seul. Oui, il y a les tentations et les obstacles de nos vies. Il y a le manque, le doute, les séductions du monde. Il y a le péché, le mal, la mort... Mais finalement tout cela importe peu. Cela n'a pas le dernier mot Saint Paul nous le dit «combien plus à cause de lésus Christ et de lui seul, régneront-ils dans la vie, ceux qui reçoivent en abondance le don de la grâce qui les rend justes».

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

REMERCIEMENTS

Monsieur Alphonse Malonga, les enfants Malonga et la famille Kikouimba Remercient le Bureau et le personnel du Conseil économique, social et environnemental, le Président et les membres du PSVR. les amis et connaissances pour le soutien multiforme et le réconfort qu'ils leur ont apportés à l'occa-

sion du décès et des funérailles de leur très regrettée Francine BITSINDOU BOUMPOUTOU.

Bien orienter les élèves après le Bac, pour des bonnes études supérieures

Pour la quatrième année consécutive, dans le cadre de ses tournées annuelles dans les établissements scolaires, la société Clavis Atlas Services, en partenariat avec les trois ministères des enseignements, a lancé une campagne d'information et de sensibilisation sur l'orientation scolaire. Ces tournées ont démarré à Brazzaville le lundi 24 février 2020, dans les classes de Terminales des lycées Chaminade et Technique commercial du 1er mai.

u menu, des échanges d'informations utiles avec des élèves de manière directe sur la suite de leur parcours scolaire, après l'obtention du baccalauréat, en vue des études supérieures. C'est Mme Flavie Oyabi Lombo, directrice générale de la société Clavis Atlas Services, qui a procédé cette année 2020 au lancement officiel de cette campagne. en compagnie de Louis Remy Bobiba, conseiller à l'orientation scolaire et professionnelle du ministre de l'Enseignement technique et professionnel. La rencontre a porté spécifiquement sur le mécanisme de l'orientation pour bien aborder leurs études supérieures, afin d'éviter tout tâtonnement et toute perte de temps.

La campagne a été un travail de proximité sur l'orientation afin d'amener les élèves à bien construire leur carrière d'avenir et à bien cerner leurs ambitions. Elle a été aussi une meilleure manière d'accompagner ces élèves. Dans les deux lycées, les élèves ont été



Mme Flavie Oyabi Lombo (2º de la droite vers la gauche)

édifiés sur la question de l'orientation scolaire en fonction de leurs séries d'études.

Mme Flavie Oyabi Lombo a discuté à bâtons rompus avec les élèves, en leur expliquant l'importance de l'orientation à la lumière de leur série d'études et des filières supérieures qui se présentent à eux, et comment organiser leurs études supérieures sur le plan national et à l'étranger, tout comme comment partir en séjour à l'extérieur. Car, en fonction de leur compétence, de leur motivation, de leur rêve, ils peuvent réaliser des études supérieures.

«...Nous sommes absolument satisfaits du travail qui se réalise sur le terrain. Au départ, cela a été très difficile parce que l'idée n'était pas encore intégrée dans les habitudes des Congolais. Depuis fort longtemps, nous regrettions d'ailleurs qu'il n'y ait plus ce métier de conseiller à l'orientation. Dieu merci! Nous avons commencé à en former et nous allons continuer à le faire. C'est un métier noble... Quand les choses sont bien organisées, on peut réussir avec peu

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »

2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville

Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05 E-mail: etudematissa@gmait.com

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR GENERAL

TRANSFORMATION

MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOWAEE **UNICON AGREGATS**

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

Au capital de 100 000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville, République du Congo

d'argent. Mais, il faut bien savoir construire son projet. C'est ce que nous essayons d'expliquer aux parents», a dit Mme Flavie Oyabi Lombo.

Pour Louis Rémy Bobiba, conseiller à l'orientation scolaire et professionnelle du ministre de l'enseignement technique, le travail de l'orientation qui a cours sur le terrain se fait de bonne manière. «Le partenariat avec la société Clavis Atlas Services depuis trois ans maintenant porte principalement sur l'orientation scolaire et professionnelle et nous avons dans ce cadre réalisé ensemble trois éditions de salons sur l'orientation scolaire et professionnelle. Ces salons ont lieu à la suite des tournées dans les écoles afin de s'enquérir des besoins d'orientation des ieunes qui sont en classe de Terminale, pour les édifier sur la construction d'une grande carrière, d'un plan académique et aussi pour avoir des éléments d'information dans l'optique de la prochaine édition du salon de l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire». Bonheur Mayanith, élève en classe

Les médicaments de rue, un danger pour la santé

L'usage des produits médicaux de la rue dont l'efficacité laisse à désirer, tout comme leur qualité douteuse sont à l'origine de l'échec thérapeutique. Ces produits aggravent les maladies et entrainent une pharmaco résistance qui, parfois, se révèle mortelle. Leur résultat contreproductif sape par ailleurs la confiance des patients non seulement envers le système sanitaire et son personnel mais aussi visà-vis des laboratoires qui les fabriquent et les distribuent.

a vente des médicaments de la rue est en effet interdite. ■Malgré la loi, ils continuent d'être vendus au vu et au su des autorités. Alors que c'est pour protéger les populations que le Gouvernement interdit la vente de ces produits dans la rue; ils ont des conséquences incalculables. Les actions qu'enclenchent les autorités ne sont suivies malheureusement pas d'effets

Assurer l'accès aux médicaments de qualité à un prix abordable reste une difficulté pour nombre de pays africains. Les médicaments sont indispensables pour la santé publique. C'est dans cette perspective que le Gouvernement interdit la vente des produits médicaux dans la rue pour le bien de la population. En termes de qualité, ils ne sont toujours pas bons à consommer. Il arrive qu'ils soient périmés et que

de Terminale du Lycée Technique futur. Après le Bac, j'aimerai abor-



le dosage indiqué sur la boîte ne corresponde point à la gravité de la maladie. Parfois, le produit acheté n'est qu'un placebo, c'est-à-dire un produit bien emballé, mais qui n'a aucun principe actif. Le patient, en prenant les médicaments vendus dans la rue et dont la qualité est amoindrie, court le risque de voir sa maladie s'aggraver sans en comprendre la cause, affirme Mme Irienne Ngoma, une passante. «J'ai été victime moi-même des médicaments de la rue. En consommant un produit de très mauvaise qualité. Les vendeurs de ces produits n'ont jamais fait d'études pharmaceutiques. Quand les clients vont vers eux et expliquent leur mal, ils sont incapables de leur donner des médicaments appropriés, mais ils sont prompts à leur tendre n'importe quoi, pour ne pas perdre de l'argent. D'où parfois des morts subites. De

que nous vendions les médicaments dans la rue sous la pression des pharmaciens. La raison? Les produits que nous vendons pro-

plus, les produits vendus ne sont

pas conservés dans des conditions

requises. Ils sont gardés dans

des maisons mal entretenues ne

répondant pas aux normes de

La santé n'ayant pas de prix, le

Gouvernement se doit de doubler

d'efforts et changer de stratégie,

pour lutter efficacement contre les

vendeurs des médicaments dans

«Le Gouvernement ne veut pas

conservation.»

les rues.

viennent de la RDC; ils ne sont pas bons, selon les pharmaciens. Ce qui est marrant c'est qu'il nous interdit de vendre les produits d'autres pays mais pas les produits français ou de Laborex. Une autre raison non explicitée est que les produits Shalina (RDC, Ndlr) sont moins couteux; ce qui fait fuir la clientèle de la pharmacie», a expliqué un vendeur qui a requis l'anonymat.

> Esther OTALAHI ESSENGO, (Stagiaire)

commercial 1er mai s'est dit satisfait de la séance d'orientation. «Nous avons compris qu'après le Bac, ce qu'il faut faire est de penser déjà au

Philippe BANZ

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO «C2A CONGO» Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102 B.P.: 4905, Pointe-Noire, Tél.: 06 953 97 97

GIE BTDC/EAT MAURO/SOCOBA

der ma carrière dans l'informatique.

J'ai reçu beaucoup d'informations

dans ce domaine. Avant, je ne

savais pas ce qu'il fallait faire».

Groupement sans capital Siège Social: 397, Boulevard de Loango, Centre-ville RCCM CG/PNR/16 C 11 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DISSOLUTION DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2020 du Groupement d'Intérêt Economique BTDC/EAT MAURO/SOCOBA, il a été procédé à:

La dissolution du Groupement d'Intérêt Economique en raison, d'une part, de la finalisation des travaux dans le cadre du contrat conclu avec TOTAL E&P et de l'expiration de la durée de vie du GIE (le 31 décembre 2019), d'autre part;

- L'ouverture de la liquidation et de la nomination de Monsieur Elio MAURO en qualité

- La constatation de la fin du mandat des

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Com-

Modification du RCCM de Pointe-Noire en date du 19 février 2020 .

Pour avis.

de l'Actionnaire unique en cembre 2024. date à Brazzaville du 18 septembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MA-TISSA, Notaire à Brazzaville, Dépôt légal a été effectué en date du 10 octobre 2019, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 184, N°27 N°3280, il a été pris les résolutions suivantes:

- Révocation de Madame Laeticia PEREIRA de son poste d'Administrateur Général et Nomination de Monsieur Serge Roger PEREI-RA, pour une durée de six (06) ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui arrêtera les comptes de

Aux termes d'une décision | l'exercice clos au 31 dé-

- Mise à Jour corrélative des statuts.

au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 octobre 2019, enreaistré sous le numéro 19 DA 359:

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/19-681

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire.

Administrateurs du Groupement en application des dispositions de l'article 15 du contrat constitutif.

merce de Pointe-Noire, sous le numéro 20 DB 18 du 19 février 2020.

SCORE CONGO SOCIETE ANONYME AVENUE AMILCAR CABRAL

B.P.: 2495, Brazzaville, République du Congo **CAPITAL SOCIAL: 3 000 000 000 F. CFA RCCM: BZV 03 B 1636**

L'Assemblée Générale Mixte en date du 30 avril 2019 a décidé d'augmenter le montant du capital social de 3 000 000 000 F. CFA à 5 500 000 000 F. CFA par voie d'émission de 250 000 actions ayant chacune une valeur nominale de 10 000 F. CFA chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au Registre du commerce et des sociétés de Brazzaville.

Pour avis et mention.

ANNONCE D'EMPLOI DE LABYRINTH GLOBAL HEALTH

Coordinateur Technique du Projet en République du Congo (ROC)

Labyrinth Global Health est une organisation non gouvernementale basée en RDC, en Europe, et aux États-Unis qui fournit une assistance technique et assure la direction de la mise en œuvre de projets pour les programmes de services liés au VIH en Afrique. Labyrinth a un bureau régional à Kinshasa, RDC, et collabore avec une association locale, l'Association Cœur de Colibri pour la Santé Publique et l'Action Humanitaire (AHCO-PHA) à Brazzaville, pour mettre en œuvre ce projet financé par le Département Américain de la Défense à travers le programme DHAPP. En outre, Labyrinth poursuit son partenariat de collaboration avec les Forces Armées Congolaises (FAC), également connues sous le nom d'armée du COR, en soutenant la mise en œuvre du programme à Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie.

Les activités du programme Labyrinth Global Health comprennent des domaines de travail interdisciplinaires et globaux couvrant la prévention des maladies et la recherche en santé humaine, animale et environnementale, avec un accent sousjacent sur le développement des capacités des ressources humaines, des infrastructures et des plates-formes techniques. Le bureau de Labyrinth RDC fournira un appui administratif, technique et financier au projet ROC, tandis que l'équipe de Brazzaville assurera la supervision directe des services et apportera aux militaires un appui dans le traitement du VIH.

Objectif du poste: Un spécialiste du VIH sera recruté pour superviser la mise en œuvre de ce projet en République du Congo (ROC). Il collaborera avec les FAC à travers leur programme de lutte contre le VIH dans la planification et la conduite de toutes les activités clinques et communautaires.

Description générale: Le coordonnateur technique du projet (CTP) appuiera les FAC et le projet à temps plein. Il sera basé à Brazzaville et relèvera directement du directeur de programme Labyrinth. Ce chef de projet local supervisera directement les points focaux dans les 3 sites et veillera à ce que les activités confiées à AHCOPHA se déroulent normalement .

Responsabilités: le CTP participera activement à la planification, à l'organisation et à la liaison avec les membres des équipes FAC, AHCOPHA et Labyrinth. Il veillera au respect du cahier des charges techniques, à la formation du personnel de terrain, au suivi, à l'évaluation et au rapport trimestriel conformément aux indicateurs de DHAPP. Cette personne surveillera les indicateurs cliniques et communautaires conformément au SOW. Il assurera la supervision directe des points focaux de Labyrinth.et veillera à ce que les activités confiées à AHCOPHA se déroulent normalement.

Les spécificités liées au programme :

Prévention de VIH (HVOP): sensibilisation, distribution des préservatifs, collaboration avec AHCOPHA dans la mise en œuvre des activités

Services de prévention de la mère à l'enfant (PMTCT): services de soutien aux femmes enceintes dans les hôpitaux militaires. formations

Services de dépistage du VIH (HVCT): organisation logistique mensuelle avec l'armée en gestion de stock et approvisionnement en consommables et tests de dépistage du VIH

Services de soins et de traitement du VIH (HTXS): Soutenir les militaires pour mettre les clients séropositifs sous ARV. Améliorer la couverture en charge virale pour tous les PVVIH éligibles, planifier et assurer l'approvisionnement en médicaments essentiels pour la prise en charge des IOs et en réactifs pour la charge virale; Services de soins du VIH (HBHC) : Former des agents de relais communautaires; travailler avec les ONG locale pour suivre les patients sous ARV et assurer la liaison avec les services cliniques. Infrastructure de laboratoire (HLAB): organiser une formation en biosécurité; gestion de stock, les commandes, achats et livraisons de produits de laboratoire

Information stratégique (HVSI): organiser des cours de recyclage sur le fonctionnement de la base de données de suivi; assurer une assistance technique aux militaires pour la mise en place du système électronique de suivi des patients que la République du Congo est en train de développer (TierNet)

La liste des tâches de la section Responsabilités ci-dessus donne une idée des responsabilités du poste. La liste n'est pas exhaustive et la personne peut être appelée à remplir d'autres tâches à la demande du superviseur et du directeur du pro-

Qualifications:

Les candidats retenus doivent posséder les qualifications sui-

- MD/PhD ou Master en sciences médicales ou professionnel de la santé;
- · Capacité à travailler en équipe, à planifier et à hiérarchiser les tâches pour soi et pour autrui, avoir des compétences et un leadership solide pour pouvoir mener toutes les actions qui lui sont demandées.;
- Solides compétences dans la résolution de problèmes ;
- · Aptitude à agir de manière proactive vis-à-vis de tous les problèmes de mise en œuvre qui pourront survenir;
- · Compétences efficaces en communication et en relations interpersonnelles, en particulier dans divers contextes internationaux:
- Connaissance en langues : le français et l'anglais (écrit et parlé de préférence)

Durée du contrat: Il s'agit d'un poste à temps plein avec un contrat d'un an, renouvelable jusqu'à 4 ans sur la base d'une évaluation de performance positive.

Salaire et avantages sociaux: Les salaires et les avantages sociaux sont concurrentiels et à la mesure de l'expérience, dans les limites du budget programme approuvé.

Pour postuler, veuillez envoyer une lettre de motivation et votre CV simultanément aux adresses suivantes : ksavlors@labvrinthgh.com; zmoukolo@gmail.com; nzabap@gmail.com; et balongatchang@gmail.com

Date limite de dépôt : le 15 mars 2019

Contact secrétariat AHCOPHA : 06 914 65 94/ 05 576 29 63

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,

Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville, B.P.: 1431, Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64 République du Congo

INSERTION LEGALE

«CABINET CONSEIL EN FINANCE ET COMPTABILITE» En sigle «CABINET CFC» SARL

Société A Responsabilité Limitée Au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000) Siège social: 608 Route Nationale de Diosso En face de la Boulangerie de Siafoumou, Boîte postale: 549 RCCM CG/PNR/19 B 34, Pointe-Noire, République du Congo

Avis de clôture de la liquidation

La liquidation de la société | - Constaté la clôture de la «CABINET CONSEIL EN FI- liquidation. NANCE ET COMPTABILITE», en sigle «CABINET CFC» La société «CABINET SARL, décidée par l'Assem- CONSEIL EN FINANCE ET blée Générale Extraordinaire COMPTABILITE», en sigle des associés, le 26 décembre «CABINET CFC» SARL, 2019, a été clôturée le 19 février 2020 par l'Assemblée Tribunal de Commerce de Générale Ordinaire des associés qui ont:

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation:
- Donné quitus au liquidateur;

a été radiée du Greffe du Pointe-Noire, le 24 février 2020.

> Fait à Pointe-Noire. le 25 février 2020.

> > Pour insertion.

Maître Christèle Elianne **BOUANGA-GNIANGAISE.** Notaire.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979» 2ème étage gauche Q050fS (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville Tél Fixe. (+242) 05 350.84.05 E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE **SCI GAMBOUELE**

Société civile immobilière Au capital de 1 000 000 F. CFA Siège social à Brazzaville, République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du vingt juin 2019 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le vingt et un juin 2019, sous folio 111, N° 13 N°1867, il a été déposé au rang des minutes une société ayant les caractéristiques suivantes:

<u>Dénomination</u>: La société a pour dénomination: SCI GAMBOUELE;

Forme: Société Civile Immobilière;

Capital: Le capital social est de 1 000 000 F. CFA, divisé en 200 parts de 5.000 F. CFA chacune entièrement souscrites et libérées en totalité ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 33 de la rue Mpila, Arrondissement

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- · La gestion du patrimoine familial indivis constitué par des biens meubles et immeubles acquis ou exploités en nom commun;
- · L'acquisition des immeubles, leurs aménagements en vue de l'exploitation par bail ou autrement, vides ou meublés;
- · La gestion de ces immeubles et toutes opérations financières constituées par des valeurs mobilières ou immobilières de caractère purement

civil et se rattachant à l'objet social;

- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises pouvant se rattacher à cet obiet, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de présente société.

Plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son

Durée: La durée de la société est fixée à quatrevingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:

Gérance: La veuve GAMBOUELE née Céline ELENGA est nommée en qualité de Gérante;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 Août 2019;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2019-B42-00008.

Pour insertion légale.

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,

RECHERCHES

Le CERC refait peau neuve et rouvre ses portes

Après plus de quatre années d'hibernation, le Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) a rouvert ses portes, samedi 15 février 2020, à Brazzaville. La cérémonie s'est déroulée en présence de NNSS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ainsi que des prêtes, religieuses et de bien d'autres invités.

e CERC est une institution catholique fondée en 1970 par Gérard Esbach. Ce centre d'accompagnement intellectuel, a pour missions de permettre aux étudiants, enseignants, chercheurs et autres cadres de mener leurs recherches dans différents domaines

Parmi les différents services qu'il offre figure la bibliothèque Georges-Firmin Singha, qui met à la disposition des usagers un fonds documentaire dans des domaines variés: la philol'histoire-géographie, sophie. la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit, les sciences politiques, la communication, le management, la gestion et les ressources humaines, les relations internationales, l'éducation, la pédagogie, la linguistique, la littérature et la culture générale.

Le CERC initie, chaque année, un projet d'accompagnement intellectuel des candidats au baccalauréat. Ce projet vise à renforcer le niveau de compréhension des élèves en français, philosophie et mathématiques ; un espace d'information et de formation pour les cadres. Il organise également des conférences et des tables-rondes. A cela, il faut ajouter l'initiation à l'informatique. Il existe aussi d'autres tribunes de promotion de la créativité des jeunes, c'est donc un espace d'expression libre, responsable et constructif.

Sa noble mission, a dit le révérend père Ndaphet Raphaël Bazebizonza, jésuite et directeur du centre, le CERC ne l'a plus exercée depuis plus de quatre ans pour diverses raisons, notamment les travaux de rénovation. «En cinquante ans, bien des choses n'étaient plus les mêmes au sein de notre structure qui avait accusé un coup de vieux. Grâce au concours de plusieurs générosités, le centre renaît, refait peau neuve pour reprendre son chemin et assumer ses responsabilités. Son unique passion est l'information et la formation à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise. A travers sa bibliothèque, ses propositions culturelles, conférences-débats, tables-rondes, sessions de formation, le CERC voudrait transmettre aux étudiants et aux cadres un savoir capable de les aider à prendre leur vie au sérieux», a-t-il indiqué.

«Le travail que nous faisons aussi bien à Vouela qu'ici au CERC, a affirmé le révérend père Mathieu



Pendant la bénédiction de l'édifice

Ndomba, provincial des Jésuites pour l'Afrique occidentale, fait partie des préférences apostoliques de la province Afrique occidentale et de la Compagnie universelle. Cette année, le CERC fête ses cinquante ans, il rêve au débat concernant l'évolution et le développement de notre société pour former les consciences pour la responsabilité de travailler pour le bien commun et l'épanouissement de tous et de chacun, de former les consciences à l'idéologie intégrale, etc.»

Après la bénédiction de l'édifice par Mgr Urbain Ngassongo, Mgr Daniel Mizonzo a ouvert officiellement la porte principale du centre. Ce qui permet, désormais, notamment aux lecteurs, de le fréquenter pour mener à bien leurs recherches.

Assidu du CERC, quand il suivait ses cours à l'Université Marien Ngouabi en tant que prêtre, Mgr Daniel Mizonzo a livré son témoignage. «Le CERC avec tous les prêtres qui l'ont dirigé eut son apogée dans les années 70, au moment où le régime politique fut Marxiste pur et dur. Il était un centre ouvert non seulement aux étudiants, mais surtout aux chercheurs, aux professeurs. Ils venaient nombreux ici avec d'autres personnes pour débattre. C'était un véritable temple du savoir. La Conférence épiscopale se réjouit de sa réouverture. Je crois que vous avez trouvé en la Compaanie des Jésuites des personnes capables de l'animer. Je souhaite qu'on le conserve pour le bien de tous», a-t-il affirmé.

L'animation aux chants a été assurée par le groupe vocal Nkwanga de Tanga-ni-Tanga (Saint Pierre-Claver de Bacongo).

Alain-Patrick MASSAMBA

CINEMA

L'IFC abrite la 6° édition de la Semaine du film afro-américain

Dans le cadre de la célébration du mois de l'histoire afro-américaine «Black History Month», l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville et l'ambassade des Etats-Unis ont lancé, le mardi 25 février 2020, dans la salle Savorgnan de Brazza de l'IFC, la sixième Edition de la Semaine du film afro-américain sur le thème «La musique des chorales». La cérémonie s'est déroulée en présence du premier conseiller de l'ambassade de France au Congo, Gilles Roussey; du représentant de l'Union européenne, Raoul Mateus Paula, et d'Alisande Ross et Daniel Travis, respectivement chargée de presse et chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo.

Après le mot de bienvenue de Gilles Roussey, Daniel Travis a remercié le premier conseiller de l'ambassade de France au Congo et toute l'équipe de l'Institut français du Congo pour la collaboration. «Cette année, le thème de la Semaine du film afro-américain est "La musique des chorales». Nous célébrons cette musique qui nous rappelle notre humanité commune. La musique fait partie à la fois de la culture afro-américaine et congolaise. En effet, le Mois de l'histoire afro-américaine, en février de chaque année, nous donne l'opportunité de célébrer ce qui nous lie et de nous souvenir de l'héritage honteux de l'esclavage et de la lutte des Afro-américains. Cette histoire nous a permis d'améliorer conti-



Darrin Hill, acteur principal du film



Une scène de «The fighting temptations»

nuellement notre société, nos lois, notre dialogue national et notre avenir. Cette lutte a rendu les États-Unis meilleurs et plus forts», a-t-il affirmé.

«On est fiers de travailler avec l'IFC pour cette Semaine afro-américaine. Pour les États-Unis, le mois de février est le mois de «Black History Month», comme on le dit en anglais (...) Je pense également c'est un bon moment de partager nos liens culturels et ce que nous avons comme point commun. On a commencé ce programme avec ceux de Washington (...) Le cinéma, c'est dans les grandes expériences culturelles américaines et on est très ravis de célébrer cet événement avec les Congolais», a pour sa part, indiqué Alisande Ross.

C'est «The fighting temptations» de Jonathan Lynn, avec Cuba Gooding Jr., Beyoncé Knowles-Carter, et Mike Epps, qui a ouvert le bal de cette Semaine du cinéma afro-américain. Résumé du film: le publiciste Darrin Hill est aux abois. Licencié par son agence et criblé de dettes, il croit avoir tout perdu, lorsqu'il apprend qu'il vient d'hériter de 150 000 dollars. Mais la vieille Sally, fan de gospel, y a mis une condition: pour toucher le pactole, son cher neveu devra s'établir dans sa bourgade de Géorgie et y monter une chorale...qui devra devenir célèbre à travers le pays...

Le mercredi 26 février, les spectateurs ont suivi «Boychoir» de François Girard, avec Garrett Wareing, Dustin Hoffman, et Kathy Bates; le jeudi 27, «The gospel» de Rob Hardy, avec Clifton Powell, Boris Kodjoe, et Michael J. Pagan.

Ce vendredi 28, «Joyful noise» de Todd Graff, avec Queen Latifah, Dolly Parton, et Kris Kristofferson est au programme.

Le samedi 29 février, les films «Sister act 1» d'Emile Ardolino, avec Whoopi Goldberg, Maggie Smith, et Kathy Najimy et «Sister act 2» de Bill Duke, avec Whoopi Goldberg, Kathy Najimy, Barnard Hughes et Lauryn Hill serviront de clap de fin à ce rendez-vous annuel du septième art.

Richard Jules TSIOMO MBAKOU (Stagiaire)

GALERIE TATSIANA TSOLO (BRAZZAVILLE)

Une exposition itinérante qui fera escale au siège de l'U.A, à Addis-Abeba

La Galerie Tatiana Tsolo (du nom de cette artiste-peintre congolaise, formée à la célèbre École de peinture de Poto-Poto, et décédée en février 2016 à l'âge de 39 ans), à Brazzaville, abrite une exposition itinérante de photos d'œuvres d'art. Son vernissage a eu lieu lundi 17 février dernier, en présence du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emmanuel Douma; de la directrice des Arts et des lettres, Mme Emma Mireille Opa Elion; et du représentant de l'UNESCO au Congo, Jean Pierre Ilboudo.

rganisée par la Direction générale des Arts et des lettres, cette exposition itinérante va durer deux semaines. Elle est composée de pièces de monnaie de la dot en cuivre, gargoulette en argile avec anse de préhension, couteau porté par le prêtre Ndzobi pendant les rituels, statuette en bois, masques punu et balumbu en bois, statuette à clous verbe en bois etc.

Yombe en bois, etc. «Ce projet a été élaboré lors de la visite post-forum des maires de l'Afrique francophone signataires du Pacte de Milan sur la politique urbaine, le 14 iuin 2018, au Centre international des conférences de Kintélé (...) Cette exposition qui met en valeur une partie du patrimoine culturel congolais assurera manifestement la pédagogie de ses fonctions d'information, de sensibilisation sur la richesse culturelle des différents groupes ethnolinguistiques congolais, avec un accent particulier sur les biens culturels en commun, mais aussi de renforcer les capacités structurelles et économiques du pouvoir culturel du pays, de la sous-région et favoriserait inévitablement la reconnaissance de l'identité culturelle du Congo à l'extérieur. Mais pour cela, il faut continuer à agir dans ce sens», a dit Jean Pierre Ilboudo. «L'UNESCO formule le vœu de voir se renforcer la production d'autres supports adaptés à la nature de chaque public, car le patrimoine culturel matériel et immatériel du Congo a besoin, non seulement de la capitalisation et de la visibilité, mais nécessite aussi d'être consommée pour lui faire jouer sa partition dans le développement économique du pays. Et l'UNESCO est disposée à accompagner le pays dans cette voie. Surtout en cette période où le système des Nations unies est appelé à accélérer accompagnement pour permettre au pays d'atteindre les ODD (Objectifs de développement durable) d'ici à 2030», a-t-il ajouté.

Pour sa part, Emmanuel Douma a indiqué qu'à travers cette vitrine, les Brazzavillois trouve-



Des visiteurs suivant les explications d'un exposant

ront l'occasion de rappeler et de révéler aux touristes leur identité et leur savoir-faire, à travers des objets d'art représentant les masques, les instruments traditionnels de musique, les parures, les bijoux, etc.

Réagissant à l'issue du vernissage, Mme Emma Mireille Opa Elion a précisé que cette exposition n'est pas constituée d'œuvres d'art sorties du Musée national congolais, mais plutôt des photos des objets d'art, et son but est de montrer la richesse du patrimoine congolais. «A partir du mois de mars. en partenariat avec l'UNESCO, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation, cette exposition va sillonner les lycées, collèges et écoles des différents départements. Parce que c'est toujours bien pour le ministère de la Culture et des arts de

mettre le patrimoine congolais en valeur; de montrer à ce jeune qui est à Kindamba, à Ngamakosso, à Loudima, ce qui se passe à Impfondo, dans la Likouala, ou à Ouesso, dans la Sangha. C'est toujours bien de prendre un filet de chasse des Plateaux et d'aller montrer à un autre jeune qui se trouve dans le Kouilou ou à Pointe-Noire. C'est tout cela la richesse du Congo», a-t-elle poursuivi.

A signaler qu'après la Galerie Tatsiana Tsolo, cette exposition pèlerine et itinérante traversera, dans un premier temps, les quartiers, villages, villes, et établissements scolaires congolais, avant d'atteindre Addis-Abeba, le siège de l'Union Africaine, afin de révéler à l'Afrique et à l'humanité, la diversité culturelle congolaise.

Véran Carrhol YANGA







COMMUNIQUE DU PROJET DURQuaP

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de réinstallation (PAR) relatif à la reconstruction du marché soukissa de l'arrondissement 5 Ouenzé, il est demandé à toute personne ayant été recensée comme personne affectée par le projet (PAP), de se présenter au siège du DURQuaP pour percevoir leur compensation. Ces personnes doivent remplir les conditions ci-après :

- 1- Avoir son nom sur la liste;
- 2- Justifier son identité par une Carte Nationale d'Identité, un Passeport ou un Permis de conduire CEMAC ;
- 3- En cas de non possession desdites pièces l'identité sera justifiée par un acte de naissance associé au témoignage de 2 personnes, elles même, possédant leur(s) nom(s) sur la liste, plus une photo d'identité;
- 4- Au cas où l'ayant droit serait décédé, le procès-verbal du conseil de famille, désignant le nouvel ayant droit, devrait être apporté en plus de la preuve du décès de la personne recensée. Les paiements s'effectueront du jeudi 27 au samedi 29 février 2020 de 9h à 17h.

Fait à Brazzaville, le 25 février 2020

Pour la commission, DAN HORPHET IBIASSI

Rapporteur de la sous-commission Communication-sensibilisation

CHAN-CAMEROUN 2020

La bataille fratricide de Douala

a phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) vient au galop. Après le tirage au sort intervenu le 17 février, la CAF a publié lundi 24 février le calendrier intégral de la compétition. Dans la poule B, le Congo et la RDC s'affronteront à Douala comme en 1972 lors de la Coupe d'Afrique des nations, la sœur aînée du CHAN.

Habitués à se rencontrer, le Congo et la RDC vont s'affronter pour la première fois en phase finale du CHAN le dimanche 5 avril 2020 à 20h. peu après l'autre confrontation du groupe entre la Libye et le Niger (à 17h). Toutefois ce rendez-vous entre ces deux pays voisins entretenant des relations plus ou moins cordiales exhalera un parfum du déjà vu, puisque ce sera la deuxième confrontation entre les deux sélections dans la capitale économique camerounaise lors d'une phase finale d'un tournoi continental. La première eut lieu le 27 février 1972 lors de la 8° Coupe d'Afrique des nations.

Douala, une ville chargée

d'histoire pour le Congo L'anecdote ne bouleversera sans doute pas le public local. Cependant, il ne peut igno-rer que c'est à Douala que le Congo avait débuté en 1972 son épopée victorieuse de Coupe d'Afrique des nations organisée par le Cameroun. Le tirage au sort l'avait affecté, comme pour le CHAN 2020, dans un groupe B très relevé comprenant, outre la RDC (Zaïre à l'époque), le Maroc



Dernière image du match Congo A'-Cameroun A'

et le Soudan (tenant du titre). Le Congo débarqua à Douala presque dans l'hilarité générale. Il concéda d'entrée de jeu le match nul au Maroc (1-1). Pour se noyer corps et biens, contre la RDC (sous l'appellation de Zaïre, 0-2). On versa de grosses larmes à Brazzaville. Le Congo termina toutefois par une large victoire face au Soudan (4-2). Il se qualifia pour la suite du tournoi grâce à un tirage au sort qui fit un malheureux, le Maroc, qui avait le même nombre de points (3 points) et la même différence de buts (0).

Le Congo monta alors à Yaoundé avec dans son dos des pré-jugés défavorables, pour en découdre avec le Cameroun. Cela ne l'empêcha pas de démentir tous les pronostics, en éliminant le pays hôte en demi-finales grâce à un somptueux but de Minga Pépé. Cette victoire lui permit de poursuivre la merveilleuse aventure qu'il paracheva en désillusionnant le Mali de Salif Kéita en finale le 5 mars. Une victoire mêlée de quelques larmes et de beaucoup de champagne.

Le Congo ramena contre toute attente le trophée à Brazzaville. Depuis, il est considéré comme l'un des vainqueurs les moins attendus de l'histoire de la CAN.

La CAN n'est pas, il est vrai, le CHAN qui n'en est qu'à sa sixième édition. Il n'empêche, la longue rivalité opposant les deux voisins est telle que depuis le tirage au sort des groupes, les amoureux du football des deux Congo ont réservé leur soirée. Les supporters du vainqueur – à condition qu'il y en ait un – proclameront leur sélection *«Meilleure équipe*

du Pool-Malébo» quand les fans des perdants évoqueront juste la vérité d'un match, en donnant rendez-vous pour la revanche. Ce qui est certain est que, ce match sera déterminant pour la suite de la compétition. Lors d'un premier tour, la première rencontre conditionne presque toujours la suite, estiment les spécialistes. Le match sera sans doute déjà décisif. Les deux sélectionneurs sont davantage concentrés sur la portée symbolique de ce match que sur l'importance mathématique de ce duel fratricide!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les matches du groupe B

Dimanche 5 avril: Niger-Libye (17h) et RDC-Congo (20h) Jeudi 9 avril: Libye-RDC (17h) et Congo-Niger (20h) Dimanche 13 avril: RDC-Niger (20h) et Congo-Libye (20h)

ANNIVERSAIRE

Les 72 ans du CISM à Brazzaville

Le Stade d'Ornano a été le lieu de célébration du 72° anniversaire du Conseil international du sport militaire (CISM) dont le Congo est membre depuis 1972. C'était le samedi 22 février 2020. Sous le patronage du chef d'état-major génaral des Forces armées congolaises (FAC), Guy Blanchard Okoï.

A Brazzaville, la zone militaire de défense n°9 a organisé deux grandes activités. D'abord une marche sportive, dont le départ a été donné Boulevard Lyautey. Elle a réuni plusieurs unités des FAC, hommes et femmes de tous rangs. Ils ont parcouru quelques artères de la ville.

Ensuite, un tournoi de judo. C'est une équipe civile invitée à la célébration qui a décroché la première place en battant le Grou-pement mobile de police (GMP) lors de la finale. La troisième place est revenue au bataillon de sport, la Direction Générale de la Sécurité Présidentielle (DGSP) et la Garde républicaine (GR) ont occupé respectivement la quatrième et cinquième places.

Au niveau des récompenses individuelles, c'est le sergent de police Junior Itsiere du Groupement mobile de Police (GMP) qui a terminé meilleur ompétiteur.



L'heure des récompense

Le Conseil international du sport militaire (CISM) est une organisation sportive internationale composée des Forces armées des pays membres. Il a été fondé le 18 février 1948 à Nice, en France, par cinq pays: France, Belgique, Danemark, Luxembourg et Pays-Bas. Son but fondamental est de contribuer à la paix mondiale en unissant les forces armées des pays membres, à travers le sport et l'éducation physique. Sa devise, «l'amitié par le sport», illustre parfaitement le but recherché par sa création.

A noter qu'en Afrique, le CISM est représenté par l'Organisation du sport militaire en Afrique (OSMA).

Davy Dimitri MACKITA

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA **Notaire**

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979» 2ème étage gauche QC50/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville, Tél. Fixe: (+242) 05.350.84.05 E-mail: etudematissa@gmail.com

CESSIONS DE PARTS SOCIALES TRANSFORMATION MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMEE SCI MALACHITE

Société Civile Immobilière Au capital de 1 000 000 F. CFA Siège social à Brazzaville, République du Congo

I-Par acte de cession de parts sociales, en date à Brazzaville du 19 septembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène NATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 08 octobre 2019, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 10 octobre 2019, sous folio 184 N° 32 N° 3285, Monsieur Pamphil Amédée DOUNDA MOUSSAYANDI a acquis la pleine propriété des cinquante(50) parts sociales de Madame Marthe Rosine MOUNKALA.

II-Par acte de cession de parts sociales, en date à Brazzaville du 19 septembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 08 octobre 2019, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 10 octobre 2019, sous folio 184 N° 30 N° 3283, Monsieur Pamphil Amédée DOUNDA MOUSSAYANDI a acquis la pleine propriété des cinquante(50) parts sociales de Madame Mary Lisa NGO LISSOM, et devient l'Associé unique de la société civile immobilière MALACHITE.

- Mise à jour corrélative des statuts.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 11 octobre 2019, enregistré sous le numéro 19 DA 360. Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/19-684.

Notaire.

Pour insertion légale, Me Ado Patricia Marlène MATISSA,

Maître Ado Patricia Marlène NATISSA Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 » 2ème étage gauche (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville, Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05 E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE SCI FATIMA

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 000 F. CFA Siège social à Brazzaville, République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 06 Juin 2016 par Maître Ado Patricia Marlène NATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 06 Juin 2016, sous folio 099/18, N° 1189, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

<u>Dénomination:</u> La société a pour dénomination SCI FATIMA;

Forme: Société Civile Immobilière ;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune entièrement souscrites et libérées ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, appartement 202, Immeuble Iroko, Résidence les Flamboyants, quartier «Camp 15 août»;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger: a gestion du patrimoine familial indivis constitué par des biens meubles et immeuble acquis ou exploités en nom commun;

L'acquisition des immeubles, leurs aménagements en vue de l'exploitation par bail ou autrement, vides ou meublés;

La gestion de ces immeubles et toutes opérations financières constituées par des valeurs mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social ;

La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises pouvant se rattacher à cet objet, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de présente société;

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement ;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Gérance: Monsieur Abdou Salam Cherif AIDARA est nommé aux fonctions de gérant ; Dépôt légal: a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BZV le 08/06/2016 ; RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/16 D 296.

> Pour insertion légale, Me Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire.

IANNONCES



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Financement : Banque mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE.
Tél. : [00 242] 556 87 87 Email : pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 001/PEEDU/2020 DU 24 FEVRIER 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIVITES REALISEES PAR LE PEEDU

Publication du 24 Février 2020.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser la cartographie des activités réalisées par le PEEDU.

La durée de la mission est de deux (2) mois.

L'objectif visé est de se donner un outil qui contribuera :

- à la visibilité de ces investissements réalisés à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- au suivi des activités réalisées et à l'évaluation des produits obtenus
- à l'amélioration de la planification des actions futures dans un environnement à actions multipartenaires.

La mission sera réalisée par un consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- * Avoir un diplôme universitaire de niveau minimum BAC +4, dans l'un des domaines suivants : Géographie, Démographie, Statistiques, Economie :
- * Présenter au moins deux (2) expériences similaires et vérifiables en Système d'Information Géographique (SIG) :
- * La présentation des expériences en logiciels et applications QGIS, QField pour QGIS, Kobotoolbox ; ODK Collect, Google Earf, constitue un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admis-

sibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition courante.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission et toute autre information à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 mars 2020 à 12 heures précises :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville – République du Congo - Tél : [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 24 février 2020.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
Financement : Banque mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE.
Tél. : [00 242] 556 87 87 Email : pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2020 DU 25 FEVRIER 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PEEDU

Publication du 25 Février 2020.

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque mondiale, le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour réaliser le rapport d'achèvement dudit projet dont la clôture est fixée au 31 décembre 2020.

La durée de la mission est de deux (2) mois à compter de la prise d'effet de l'ordre de service.

L'objectif général de la mission du consultant consistera à présenter un bilan exhaustif des activités prévues, réalisées et non réalisées, afin de mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif de développement du projet et d'en tirer les leçons qui pourront être capitalisées dans les actions futures du Gouvernement.

La mission sera réalisée par un consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau minimum BAC +5 dans le domaine du développement urbain et/ou du génie civil ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans l'évaluation des projets financés par la Banque Mondiale, ou le FIDA ou le PNUD ou la BAD ;
- Avoir évalué au moins des projets similaires en Afrique constitue un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition courante.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier - Brazzaville – République du Congo - Tél : [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 17 mars 2020 à 12 heures précises.

Fait à Brazzaville, le 25 février 2020.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

